

Statistique des Enceintes préhistoriques et protohistoriques du Département du Gard (1).

PAR

J. BOURRILLY (Marguerittes, Gard) et F. MAZAURIC (Nîmes),

Juge de Paix.

Conservateur du Musée Archéologique.

I. — INTRODUCTION

Avant d'entrer dans le détail de notre enquête sur le Département du Gard, qu'il nous soit permis de préciser le sens que nous allons donner au terme d'*Enceinte*.

La chose n'est point indifférente, en effet, car elle a fourni matière jusqu'ici à de nombreuses discussions entre Préhistoriens. Les uns avaient une tendance à rapporter toutes nos vieilles constructions aux âges lointains de la pierre polie. Les autres — et nous étions du nombre — les considéraient principalement comme d'époque gauloise ou protohistorique.

En réalité, le désaccord était plus apparent que réel. Il s'agissait simplement de s'entendre sur l'extension à donner au terme d'*Enceinte*.

Dans notre Département, les vieilles cités de Nages, Mons, Laudun, Mus, Villevieille, Suzon, le Mardieul, Marbacum, Euzet, Brueys, la Jouffe, ... nous ont depuis longtemps familiarisés avec un type de fortification, déjà perfectionné et caractérisé par des murs énormes, souvent doublés et renforcés de tours. Pour nous, le terme d'*Enceinte* était à peu près synonyme d'*Oppidum*; et il nous paraissait bien difficile de confondre sous ce nom les simples murs de clôture de stations beaucoup plus anciennes.

(1) La présente Statistique est une mise au point à ce jour de la liste des Enceintes connues du Gard. Elle est loin d'être complète; il reste certainement bien d'autres enceintes à signaler, dont plusieurs sont déjà connues de nous, notamment dans la région des Cévennes. Nous n'avons voulu cependant apporter que des matériaux sûrs, que nous nous réservons d'augmenter, après étude plus approfondie.

Notre but a été de rassembler le plus grand nombre possible de documents, de présenter surtout des faits et des descriptions. L'enquête menée par la Commission des Enceintes ne permet pas encore de conclusions générales définitives sur cette très importante question. Cependant on peut déjà, par de bonnes descriptions, essayer de dégager différents types: c'est ce que nous faisons, dans la présente *Introduction*, pour le Gard. D'ailleurs, il est plus que probable que ce que nous trouvons, dans la région à laquelle nous nous sommes strictement limités, doit se retrouver ailleurs.

En présence d'opinions aussi opposées, la Commission d'Enquête et son éminent Président, M. Guébbard, ont sagement fait d'ajouter au terme contesté le qualificatif *anhistorique*, qui nous paraît devoir rallier tous les suffrages en réservant la question de chronologie.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'il y aurait plus que de la témérité à prétendre que nos ancêtres sont arrivés d'un seul coup au système de défense sinon parfait, du moins déjà très développé, que nous constatons à l'époque beuvraysienne. Il doit y avoir, depuis le simple mur néolithique, des termes intermédiaires que nos recherches futures auront pour objectif de caractériser entièrement. Dès maintenant, nos nombreuses observations nous permettent d'affirmer que le problème n'est pas insoluble.

Ainsi nous nous rallions entièrement au terme d'*Enceinte*, compris dans sa plus large acception, c'est-à-dire englobant tous les murs de clôture antérieurs à l'époque romaine, quelles que soient

Les Enceintes suivantes n'ont point encore été signalées dans les listes de la Commission :

- | | |
|---|---|
| ANDUZE. — <i>Paulhan</i> (inédite). | NIMES. — <i>Camplanier</i> (<i>Tours de Séguin</i>). |
| AUBUSSARGUES. | NIMES. — <i>Vaqueyrolle</i> (inédite). |
| BEAUCAIRE. — <i>Château</i> (<i>Ugernum</i>). | — <i>Colline de la Tour Magne</i> |
| — <i>Roc de l'Aiguille de Saint-Roman</i> . | (inédite). |
| BLANDAS. — <i>La Condamine</i> . | ROUSSON. — <i>Castellas</i> . |
| BRAGASSARGUES. — <i>La Quiquieu</i> . | SAINT-DIONISY. — <i>Roque de Viéu</i> . |
| — <i>Le Roc Rouge</i> . | SAINT-HILAIRE-D'OZILHAN. — <i>Ozilhan</i> . |
| — <i>Roucaute</i> . | SAINT-NAZAIRE-DES-GARDIES. — <i>Puech Long</i> . |
| BRIGNON. — <i>Serre de Brienne</i> (<i>Puy-Saint-Jean</i>). | SAINT-NAZAIRE-DE-GARDIE. — <i>Bétargues</i> . |
| CALVISSON. — <i>Panasieu</i> (inédite). | SAINT-ANASTASIE. — <i>Castellas de Russan</i> . |
| — <i>Roc de Gachonne</i> (inédite). | SAINT-ANASTASIE. — <i>Roc de l'Homme Mort</i> (inédite). |
| CALVISSON. — <i>La Queyrolle</i> (inédite). | SAINT-ANASTASIE. — <i>Castelviel</i> (<i>Marbacum</i>). |
| LE CAYLAR. — <i>Saint-Sauveur de Védrine</i> . | SALINELLES. — <i>Grand Bois de la Rouvière</i> . |
| FONTANÈS. — <i>Tours de Pintard</i> . | SALINELLES. — <i>Montredon</i> (inédite). |
| LE GARN. — <i>Claus de las Mulos</i> . | SANILHAC. — <i>Saint-Jean I</i> . |
| JUNAS. — <i>Sainte-Catherine</i> . | — <i>Saint Jean II</i> . |
| LAUDUN. — <i>Saint-Pierre de Castres</i> . | SERVIER. — <i>La Baume II</i> . |
| LUSSAN. — <i>Village</i> . | THÉZIER. — <i>Saint-Amans-de-Volpellière</i> . |
| MARGUERITTE. — <i>Serre de Valette</i> (inédite). | TORNAC. — <i>Badaubre Haut</i> . |
| MÉJANES-LE-CLAP. — <i>Mas Madier</i> . | — <i>Badaubre Bas</i> . |
| — <i>Cambarnier</i> . | — <i>La Mure</i> (inédite). |
| — <i>Cougoussac</i> . | UZÈS. — <i>Castrum Ucetiense</i> . |
| — <i>Blacassine de Péchivet</i> . | — <i>Castille</i> . |
| MÉJANES-LE-CLAP. — <i>Serre du Bouissas</i> . | VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON. — <i>Mont-Andaon</i> (<i>Fort Saint-André</i>). |
| MONTDARDIER. — <i>Le Mazel</i> . | |
| — <i>Mas de Régos</i> . | |
| MONTMIRAT. — <i>La Jouffe</i> . | |

d'ailleurs leur importance et leur véritable destination. Mais, en revanche, on nous permettra d'établir une distinction entre les constructions primitives que nous désignons sous le nom d'*Enceintes préhistoriques* et celles qui marquent le début de la Période Gauloise proprement dite, auxquelles nous réserverons le nom spécial d'*Enceintes proto-historiques*. Enfin, dans une troisième subdivision, nous étudierons quelques dispositions particulières, où se révèle surtout le souci de profiter de certaines conditions de milieu particulièrement avantageuses.

II. — Caractères généraux des Enceintes du Gard.

A. — ENCEINTES PRÉHISTORIQUES.

I. — Le type qui nous a paru le plus simple est celui qui caractérise les stations néolithiques ou énéolithiques.

L'espace circonscrit ou *area* affecte généralement la forme rectangulaire, sans que ce soit un caractère absolu. Il atteint rarement

Nous avons dû apporter aux listes, déjà publiées par la Commission des Enceintes depuis 1907, les modifications ci-après (nous plaçons entre [] les dénominations à modifier):

Rapports I. — X.

AIGUÈZE [Le Garn]. = 1. AIGUÈZE. *Castelviel*; — 2. LE GARN. *Claus de las Mulos*.

[ALLÈGRE. *Roc de César*]. = BOUQUET. *Lansac*.

[ALLÈGRE. *Suçon*]. = BOUQUET. *Suçon*.

[ANDUZE. *Saint-Julien-Peyremale*]. = 1. ANDUZE. *Saint-Julien*; — GÉNÉRARGUES. *Peyremale*.

BARRON [Dène]. = DÈVE.

BELVEZET. *Le Castellat*: à supprimer. Château et fortifications sont nettement datés du XIII^e siècle (cf. J. de Saint-Venant. *Le Castellat de Belvezet*; in *Bull. Monument.*, 1905, p. 401).

BELVEZET [Le Roc d'Ogias]. = *Roc dau Jas* (Rocher de la bergerie).

BOUQUET [Camp de César]. = V. Bouquet. *Lansac*.

— [Clergue, ... Seynette]. = *Clergue et Seynette*.

— [Goutte Frache]. = *Gauto Fracho*.

[CAVILLARGUES. *Saze*]. = SAZE.

[FONT-SUR-LUSSAN. *Signargues ou Roc de Matayan*]. = V. MÉJANES-LE-CLAP.

[MUS. *Sauve*]. = SAUVE. *Mus*.

NAGES [Les Castelas]. = *Les Castels*.

[NAGES. *Langlade*]. = LANGLADE. *Le Castellat*.

[QUISSAC. *Bragassargues*]. = BRAGASSARGUES: 1. *La Quiquiéu*; — 2. *Roc Rouge*; — 3. *Roucaute*.

[SAINT-CLÉMENT. *Villevielle*]. = VILLEVIELLE.

SAINT-COME [Maraussip]. = *Mauressip*.

[SAINT-JEAN-DE-MARUEIOLS. *Barri d'Avéjan*]. = SAINT-PRIVAT-DE-CHAMPLOS. *Barri de Saint-Ferréol ou d'Avéjan*.

SEYNES [1. *Font du Trône*; — 2. *Vaurargues*]. = *La Font du Trône ou Vaurargue*.

[UZÈS. *Montaigu*]. = SAINT-HIPPOLYTE-DE-MONTAIGU. *La Tourrasse*.

Rapports XI. — XXI.

[FOISSAC]. Il ne s'agit que de cabanes; pas d'enceinte.

la superficie d'un hectare. Les murs de clôture ont une épaisseur variant de 0^m40 à 1^m50; ils sont parfois (1) renforcés à la base par des rangées de dalles, enfoncées de moitié dans le sol et posées de champ. C'est là un caractère assez fréquent qui ne se retrouve guère dans les murs beuvraysiens. Les pierres sont employées toutes brutes, laissant entre elles de nombreux vides ou interstices, qu'on ne songe pas encore à combler. Il n'existe donc, à proprement parler, ni parement extérieur, ni blocage interne. On trouve, en outre, à une certaine hauteur du mur, mais sans aucune règle fixe, des séries de pierres plates disposées obliquement et simulant ce qu'on appelle l'*appareil en épi* ou *en arête de poisson*.

Il va sans dire que la grosseur et la nature des éléments constitutifs dépend uniquement des matériaux que les premiers constructeurs avaient sous la main. Pour l'extraction, on choisissait de préférence les sommets des collines où la roche calcaire se débite en minces dalles; la pierre était arrachée sur place, ainsi qu'en témoignent les carrières très anciennes toujours voisines de l'enceinte.

Dans les stations situées en pays de plaine, où la pierre faisait défaut, il est plus que probable que les clôtures furent faites d'argile et de branchages: c'est pourquoi il n'en subsiste aucune trace.

L'*area* était souvent divisée en plusieurs compartiments par des murs se coupant à angle droit.

Quelques-unes de ces stations sont encore intactes et leur mobilier, franchement néolithique, se montre vierge de tout mélange d'apports plus récents. Mais la plupart du temps il n'en est point ainsi; et les développements postérieurs ont absorbé, détruit ou complètement modifié, les dispositions primitives.

Comme exemples de ce type néolithique, nous citerons les stations de *Saint-Jean-de-Sernhac*, de *Castillon-du-Gard* (2), du *Serre d'Allia*, etc.

En résumé, les enceintes dont il vient d'être question, ont un caractère tout à fait rudimentaire. Capables d'offrir un refuge à peu près sûr contre les loups, elles nous paraissent notoirement insuffisantes pour résister à l'attaque d'une troupe d'envahisseurs tant soit peu nombreuse et entreprenante.

(1) Ces dalles sont, en général, en rangée simple et maintiennent le mur proprement dit en pierraille. A Saint-Jean-de-Sernhac, il semble bien que le mur inférieur soit destiné surtout à maintenir les terres de la terrasse supérieure. Du reste, nous le répétons, ce ne sont pas là des caractères absolus. L'enceinte de notre type A-I est une enceinte d'un caractère très archaïque, très grossier, de forme et de matériaux très variables suivant les conditions du milieu (V. fig. 6).

(2) Castillon-du-Gard nous paraît d'un type intermédiaire, entre les types A-I, et A-II. — Cette importante station mérite du reste d'être étudiée en détail; ce que nous nous réservons de faire prochainement.

II. — TYPE DE « LA LIQUIÈRE ». -- Un type de constructions beaucoup plus perfectionné est celui des grands villages du genre de la Liquière (commune de Calvisson). Au lieu d'une seule enceinte, on trouve ici des séries de compartiments juxtaposés, couvrant parfois toute l'étendue d'un vaste plateau. Ce sont des rectangles contigus, ayant souvent plus de 80^m de long et dont l'ensemble constitue une sorte de damier très irrégulier. Il est visible que tous ces murs n'ont point été dressés suivant un plan préconçu, mais plutôt successivement, au fur et à mesure des besoins (*fig. 1 et 2*).

On trouve, dans l'intérieur de chaque *area*, une ou plusieurs cabanes, souvent adossées contre le mur. Rarement, elles sont groupées au nombre de plus de huit ou dix. L'espace libre devait être réservé au bétail : c'était comme un vaste campement permanent. Les murs de clôture sont généralement plus épais que dans le type précédent. On y trouve cependant encore les mêmes procédés de construction : dalles de soutien à la base, appareil en épi très fréquent, absence de parements soignés. Les cabanes sont de forme arrondie ou carrée; leurs dimensions intérieures ne dépassent guère 4 mètres. Elles sont toutes couvertes *en dôme*, au moyen de pierres plates posées en encorbellement. Ce mode de construction s'est perpétué à travers les âges jusqu'à nos jours; et le *mazetier* nimois qui construit une *capitelle* emploie les mêmes procédés que l'Homme préhistorique de la Liquière.

Il existe, d'ailleurs, sur la Garrigue Nimoise, certains quartiers où de semblables enceintes avec cabanes sont particulièrement nombreuses : tels sont les quartiers de *Vaqueyrolles*, des *Capitelles*, du *Bois de Mittau*, de l'*Antiquaille*... Nous savons, par des actes anciens, que nos ancêtres du moyen âge s'y réfugiaient en temps de peste ou de choléra. On y trouve des débris de poterie relativement récente; mais la présence de ces objets ne doit point nous faire illusion : les constructions dont il s'agit sont beaucoup trop importantes et couvrent de trop grands espaces pour avoir été dressées précipitamment et pour un séjour passager. Il y a eu réparation, reconstruction, ré-adaptation; mais l'origine première remonte incontestablement aux temps préhistoriques. En recherchant attentivement les débris qui couvrent ces divers enclos, on ne tarde généralement pas à trouver quelques fragments de céramique, sur la nature desquels il est impossible de se méprendre.

La Liquière nous paraît le type le plus parfait de ce genre de construction. Cette bourgade fut abandonnée avant la fin de l'époque romaine. Les fragments de céramique appartiennent presque exclusivement, soit à la fin du Bronze, soit à l'âge du Fer. Les éclats de silex cacholonnés et les restes de poterie néolithique, quoique assez rares, démontrent cependant la présence de stations

anciennes au voisinage des deux seuls points d'eau de toute la montagne (*Fig. 1*).

Un grand nombre de cabanes y sont encore fort reconnaissables, quelques-unes dans un état de conservation tout à fait remarquable ; plusieurs ont été relevées au moyen âge ou même dans ces derniers siècles (*Fig. 2*).

En résumé, ce deuxième type de constructions préhistoriques nous paraît intermédiaire entre les enceintes purement néolithiques

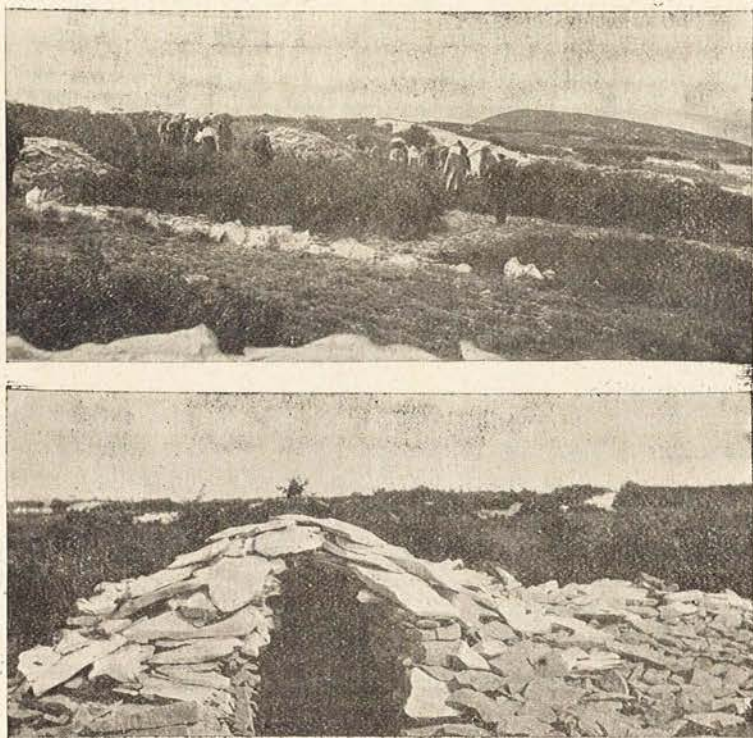


Fig. 1. — Le VII^e Congrès préhistorique de France, visitant l'ENCEINTE DE LA LIQUIÈRE (1911). [Cliché L. COUTIL].

Fig. 2. — Une CABANE, en pierres sèches, de l'Enceinte de La Liquière [Cliché L. COUTIL].

et le groupe suivant. Il n'a jamais été fait de fouilles sérieuses au sein de ces vastes campements ; mais nous croyons, sans trop de présomption, pouvoir rapporter la date de la principale occupation à la fin du Bronze et au premier âge du Fer. Il est certain, d'ailleurs, que les habitants étaient armés pour la défense contre l'homme, car le sol est couvert de cailloux de fronde quartzites alpins, charriés à grand peine des Costières de l'ancien Delta du Rhône.

B. — ENCEINTES PROTOHISTORIQUES.

Ces enceintes se distinguent nettement des précédentes, tant par leur système défensif que par l'abondance des débris d'époque gauloise et particulièrement beuvraysienne. Les murs d'enceinte sont épais de 1^m50 à 2 mètres et même 3 mètres. Ils sont constitués par un double parement, parfois très soigné, avec blocage interne. Les moellons sont quelquefois vaguement équarris au marteau et les interstices soigneusement garnis (1). Lorsque le débitage des assises calcaires s'y prête, les moellons ordinaires sont remplacés par des blocs de grandes dimensions, formant de véritables murs cyclopéens.

Dans les parties vulnérables, il n'est pas rare de trouver des murs *doublés* et même *triplés*. Seul le mur intérieur est alors muni d'un double parement; les murs supplémentaires n'ont qu'un parement extérieur.

De distance en distance, des tours, généralement demi-circulaires, viennent contre-bouter le mur principal; elles se composent toutes d'un noyau central plein, renforcé de deux ou trois murs concentriques.

Les portes sont le plus souvent protégées par une ou deux tours. Certaines offrent même, dans l'épaisseur des murs renforcés, une ou deux chambres analogues à celles des corps de garde.

Nos *Oppida* les plus complets présentent au sommet une enceinte principale, particulièrement défendue : c'est le *Camp* proprement dit. Mais on trouve, en outre, dans les parties déclives, des séries de murs excentriques, avec chemins d'accès s'étendant jusqu'au voisinage des sources.

Les murs *en épis* et les dalles posées de champ font complètement défaut.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce mode de défense, déjà bien connu par une foule de travaux antérieurs. Qu'il nous soit permis cependant d'insister sur une particularité importante, qui n'a point été assez étudiée jusqu'ici. A *Nages*, il y avait, incontestablement, dès la fin du Bronze, un village extrêmement important et de même type que celui de la Liquière. Les enceintes rectangulaires s'étendaient uniformément sur tout l'espace compris entre la belle source de *Nages* et le sommet de *Roque de Viéu*.

(1) Il est à remarquer que nulle part dans notre région, on n'a signalé de murailles du type à charpente interne en bois avec broches en fer d'assemblage, comme en offre l'*Gppidum* typique de Mursens, dans le Lot (Cf. *Dict. archéol. de la Gaule. Époque celtique*, I, V^e Cros et planche).

C'est ce qui explique pourquoi l'on trouve sur tous les points de la poterie de l'âge du Bronze, et même, sur quelques points bien cantonnés de la poterie néolithique avec silex.

Mais; à l'époque celtique, cette immense superficie se trouve considérablement restreinte. La forteresse proprement dite n'occupe que le sommet des *Castels*; et, c'est là seulement, au milieu des murs et dans les terres, qu'on trouve la poterie à décor peigné, les amphores de type grec, la poterie italo-grecque à glaçure noire et les premières monnaies gauloises.

Cet exemple, fréquent d'ailleurs (1), nous démontre qu'il faut être prudent dans les déterminations d'époque. De ce que l'on trouve des fragments néolithiques au milieu de vieilles enceintes, il ne faudrait pas en conclure *a priori* que toutes les constructions remontent aux âges de la pierre polie, et réciproquement. Il y a des remaniements, des superpositions qu'on ne voit pas toujours au premier abord, mais contre lesquels il convient de se mettre en garde, si l'on veut éviter de faire fausse route (2).

V. *Oppidum de la Jouffe* (comm. de Montmirat) (*Fig. 5*); *Euget-les-Bains* (*Fig. 8*); *Roucaute* (*Fig. 10*).

C. — ENCEINTES DE TYPES PARTICULIERS.

Nous devons examiner à présent quelques types particuliers d'enceintes ou de refuges, qui se distinguent des précédents, soit par une adaptation spéciale aux conditions du milieu, soit par leur forme particulière.

I. *ROCHERS-REFUGES*. — L'Oppidum de *Saint-Julien* (comm. d'Anduze) est le modèle le plus parfait que nous connaissions de ce genre de refuges. La montagne est formée d'assises jurassiques, relevées en maints endroits jusqu'à la verticale. En enlevant l'épaisseur de 4 ou 5 strates oxfordiennes, on a creusé dans le roc des centaines de niches, larges de 3 à 5 mètres et hautes d'autant. Des entailles profondes, pratiquées sur le devant de la terrasse ainsi formée et sur la paroi formant voûte, indiquent que chaque cabane était complétée par des murs en pierres sèches et par un couvert garni de planches et de poutrelles. Du côté de l'Ouest, un escalier vertigineux, entièrement taillé dans le roc, et défendu à la base par une sorte de fortin, s'élevait tout le long d'un à-pic haut de plus de 150 mètres.

(1) V. notamment ci-après : *Grand Bois de la Rouvière*, comm. de SALINELLES. — Observation du D^r Marignan.

(2) On pourrait peut-être dégager de ce type B un type d'enceintes à industrie gauloise peu développée, généralement rectangulaires, quelquefois circulaires, simples, avec amas de cabanes à l'intérieur (V. *Estauzen*, comm. de la Calmette; *Badaubre*, comm. de Tornac; *Bétargues*, comm. de Saint-Nazaire-de-Gardies; etc...).

Ce genre de refuges avait été déjà observé à Mont-Laure, près de Narbonne, par M. Rouzard, qui lui donnait le nom de « Montagne sculptée ». On crut, tout d'abord, avoir affaire à des tombeaux ; mais les fouilles pratiquées à l'intérieur démontrèrent qu'il s'agissait bien de fonds de cabanes.

Ailleurs, comme au *Cengle* (comm. de Saint-Hippolyte-du-Fort), ce sont des rochers offrant une plate-forme à la base, qui ont été ainsi aménagés.

Là où la roche était de nature tendre et sableuse, comme dans la mollasse miocène, on a souvent creusé des habitations complètes. Ce système fut surtout mis en pratique au Moyen-âge, notamment à la montagne de *Saint-Roman-d'Aiguille* (comm. de Beaucaire). Dans les Bouches-du-Rhône, les si curieux refuges de *Calès* (comm. de Lamanon) ne remontent guère au delà du XII^e siècle.

II. ROCHERS BARRÉS. — Sur les montagnes offrant d'infranchissables escarpements, il n'est point rare de trouver, au sommet extrême et du côté opposé à l'à-pic, des enceintes demi-circulaires, destinées seulement à protéger la partie vulnérable de la montagne-refuge. On en trouvera une foule d'exemples dans notre statistique.

Nous devons cependant signaler la relation frappante qui paraît exister dans un grand nombre de cas entre ces barrières élevées et certains abris ou grottes, situés sous le rocher. Les premières ne peuvent s'expliquer souvent que par la pré-existence des seconds. Il faut certainement ici écarter toute idée d'habitat ordinaire et chercher d'autres raisons qui nous échappent encore. Au *Roc dau Jas* (comm. de Belvèzet), le mur barrant le rocher n'a que quelques mètres ; les deux grottes sont exclusivement sépulcrales et non susceptibles de servir d'asile à des hommes vivants. L'hypothèse du refuge serait donc absurde. Peut-être convient-il ici d'envisager celle d'une *Enceinte funéraire* ?

Reconnaissons cependant qu'il serait dangereux de généraliser cette hypothèse car, dans beaucoup d'autres cas, notamment à la *Paradasse Raymonde* (comm. de Collias), il y a eu incontestablement habitat prolongé, mais *habitat celtique* greffé sur station néolithique.

V. *Roucaute*, comm. de Bragassargues (*Fig. 10*). — [V. Bull. S. P. F. 1907, p. 197].

III. ENCEINTES ACCOMPAGNANT DES DOLMENS. — C'est notre regretté collègue, Ulysse Dumas, qui, pour la première fois en 1908 (1),

(1) Cf. Bull. S. P. F., 1908 [Séances des 26 mars et 23 avril].

attira l'attention sur quelques dolmens du plateau de Méjanès-le-Clap, situés au milieu ou dans le voisinage d'enceintes rectangulaires, du type de la *Liquière*. La présence des restes de toutes les époques au sein des dolmens en question, lui suggéra l'idée d'une relation certaine entre la construction des refuges et celle des anciens mégalithes.

Nous avons le regret de ne pouvoir nous ranger à cette opinion. Bien avant les explorations de notre collègue, l'un de nous avait parcouru en détail la région dont il s'agit. Dans un Rapport au Ministre de l'Instruction publique, en 1903 (1), il avait signalé, pour la première fois, le Dolmen de *Peyreghil* (comm. de Tharaux), ainsi que les enceintes qui couvrent cette montagne. Mais il considérait ces dernières comme de construction plus récente. Le fait de trouver des objets gaulois et même romains dans des dolmens, est général dans notre département. Sur le Larzac, on recueille très souvent des monnaies romaines dans des sépultures à *tegulae*, cachées sous des mégalithes ; et c'est probablement cette particularité qui a donné naissance à la légende du Trésor enfoui dans les dolmens.

Si l'enceinte eût été contemporaine du dolmen, il est plus que probable qu'une place spéciale aurait été réservée à ce dernier. Or, on le retrouve indifféremment, soit près d'un mur, soit dans un angle, soit même en dehors de toute construction.

En résumé, nous admettons très volontiers que le Dolmen ait pu recevoir la dépouille de plusieurs habitants du refuge. Mais, jusqu'à plus ample informé, nous sommes convaincus que leur juxtaposition est un accident fortuit, qui n'a rien, d'ailleurs, de bien étonnant dans une région où les enceintes se rencontrent presque à chaque pas (2) !

IV. ENCEINTES CIRCULAIRES RÉGULIÈRES. — Elles sont caractérisées par un mur arrondi ou ovale, très régulier. L'espace central est toujours occupé par un groupe de cabanes. Une terrasse en couronne règne sur tout le pourtour, entre le mur d'enceinte et les habitations du milieu. Le type le plus complet est celui de la *Souco Rondo* (comm. de Mialet). Toutes les parties en sont parfaitement conservées. Les cabanes pourraient être facilement restaurées. Le mur circulaire est debout sur tout le pourtour et, du côté

(1) Publié dans le *Bull. de la Soc. d'Etudes des Sciences naturelles de Nîmes* 1903, p. I (F. Mazauric. *Le Cagnon de la Cèze*, Explorations scientifiques des mois d'août et de septembre 1902).

(2) Nous signalons ci-après, dans notre statistique, onze enceintes ou groupes d'enceintes sur le territoire seul de la commune de Méjanès-le-Clap ; et il en existe bien d'autres ! (V. p. 595, suiv.).

Sud, l'ancienne porte est encore l'unique entrée de ce curieux refuge.

Au moyen âge, la motte féodale offre une disposition analogue à ce type particulier de fortification anhistorique. (V. *Enceinte de Rogues*) (Fig. 12).

V. — BOSQUET D'AUZIGUES (comm. de Cavillargues). — C'est une enceinte néolithique, située au milieu des assises du Crétacé supérieur. Les bancs de grès qui constituent le sommet de la colline ont été lentement désagrégés par un phénomène géologique bien connu et qu'on retrouve dans certains coins de la forêt de Fontainebleau. Il est resté sur le sol un nombre considérable de gros blocs plus ou moins arrondis. L'homme néolithique a su tirer parti de cette particularité. A force de bras, les énormes boules ont été roulées sur le bord du plateau, de manière à former un alignement vaguement circulaire. Les vides intermédiaires furent fermés (peut-être plus tard) par de petits murs d'environ 0^m70 d'épaisseur.

Cette curieuse petite enceinte mériterait une étude complète, que nous n'avons pas eu le loisir d'entreprendre jusqu'à présent.

VI. — GROTTÉ FORTIFIÉE DU PRÉVEL. — A quelques kilomètres en amont de Montclus, s'ouvre, au milieu d'un escarpement dominant la Cèze, une vaste caverne, qui a servi de refuge et d'habitat jusqu'à l'époque romaine. Elle est d'ailleurs connue par les nombreux débris qu'elle a fournis à M. P. Raymond et à l'un de nous.

Mais cette grotte présente une particularité digne de remarque. On n'y parvient qu'avec peine, au moyen d'un petit sentier s'élevant au pied même de la falaise. Pour empêcher l'accès de la grotte, une enceinte rectangulaire à murs très épais fut construite au niveau même de la rivière.

VII. — AVEN-REFUGE DE PEYRE-HAUTE (comm. de Méjannes-le-Clap. V. *infra*). — Dans la même région de la Cèze, nous avons déjà signalé un ensemble qui ne manque pas d'intérêt. Il se compose dans ses grandes lignes : 1° d'un vestibule défendant l'entrée du refuge et fermé par un mur demi-circulaire ; 2° d'une grotte naturelle, dont l'accès était également défendu par un mur doublé de 3 mètres d'épaisseur ; 3° d'une vaste salle séparée de la précédente par un rétrécissement fermé par une porte ; 4° d'un aven à ciel ouvert de 25 mètres de diamètre et de hauteur, par l'ouverture duquel la lumière arrivait jusque dans la grande salle (V. Fig. 3).

Ce remarquable abri renferme des restes nombreux de toutes les époques.

Tels sont les faits généraux qui se dégagent de notre enquête sur le département du Gard. Hâtons-nous de dire que nous n'avons pas épuisé le sujet. Un grand nombre de régions, qui n'ont pu être explorées à fond, nous réservent certainement des surprises. Certains de nos collègues ont pu se figurer que tout allait être bientôt dit sur la question des Enceintes anhistoriques. C'est là une erreur très grave : le travail ne fait en réalité que commencer. Lorsque

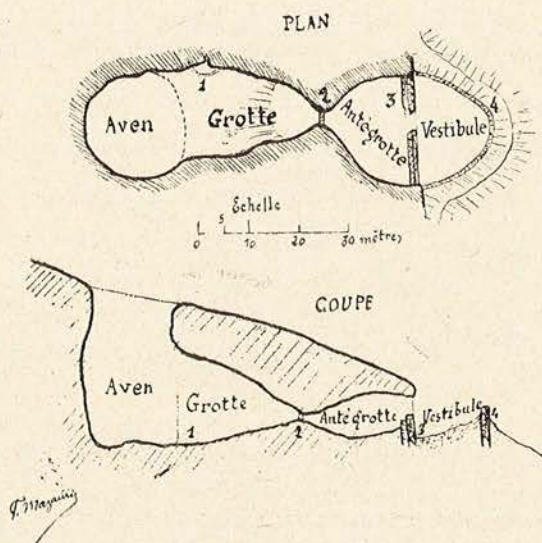


Fig. 3. — Aven-refuge de Peyre-Haute (Comm. de Méjannes-le-Clap).
Légende. — 1, Citerne; — 2, Mur romain; — 3, Mur doublé en pierre sèche; — 4, Mur en pierres sèches.

nous aurons établi la statistique complète de toutes ces vieilles constructions, il faudra relever avec précision le plan de chacune d'elles ou du moins des plus typiques. Puis viendra le travail des fouilles méthodiques, qui nous permettra seul d'éclaircir une foule de points obscurs.

Plus que toute autre, notre région littorale, soumise depuis si longtemps aux lointaines influences (1), nous paraît mériter une

(1) Un passage de Justin (résumant Trogue-Pompée, historien originaire de Vaison, dans la Gaule Méridionale, au I^{er} s. de n. ère) est à signaler pour l'histoire du développement de la castramétation gauloise aux derniers siècles de l'Indépendance. D'après Trogue-Pompée et Justin, les Phocéens apprirent aux Gaulois à cultiver la terre et à entourer les cités de remparts (cf. *Hist. Philip.* XLIII, 4). Ceci paraît s'appliquer aux peuples voisins du littoral méditerranéen, que Trogue-Pompée connaissait bien, et en particulier aux grandes enceintes défensives du type de Nages, qui sont d'époques marnienne et surtout Beuvraysienne, et ont dû être profondément influencées par la colonisation grecque, à partir des VI^e et V^e siècles avant notre ère.

étude attentive et réfléchie. C'est probablement ici que nous trouverons la solution de plusieurs importantes questions, encore à l'état de simples problèmes.

III. — BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.

- Strabon. *Géogr.* I, 12; IV. 1, 12, 15; — Plin. *Hist. Nat.*, III, 4; — Pompon. Méla. II, 5; — Justin. *Hist. Phil.* XLIII, 4.
- J. Astruc. *Mémoire pour l'Histoire Naturelle du Languedoc* (1737), p. 207.
- Ménard. *Histoire de Nîmes* (1750). T. I, notes VII et IX.
- Em. Dumas. *Notes manuscrites accompagnant les objets de la Collection Lombard-Dumas* (Musées de Nîmes). — *Statistique géologique du département du Gard*. II, p. 195.
- V. de Beaumont. *Recherches sur les Monuments Celtiques du Gard* (mém. couronné par l'Acad. du Gard, 1863).
- L. Allègre. *Les Monuments Celtiques du Gard*, 1863-1883. Manuscrit du Musée de Bagnols-sur-Cèze; — *Album* accompagnant le manuscrit précédent.
- Germer-Durand. *Dictionnaire topographique du département du Gard* (1868), p. V, et passim.
- Cazalis de Fondouce. *Recherches géologico-archéologiques dans la vallée inférieure du Gardon*. in. *Mém. Acad. de Nîmes*, 1871, p. 496, 501; — *Les Tumulus Hallstattiens des Causses du Gard*, in. *Rev. Préh.*, 1906, p. 201.
- G. Charvet. *Rapports sur les fouilles faites à l'Etablissement thermal des Fumades*, in. *Mém. Société littér. et scientif. d'Alais*, 1872; 1878; — *Les Voies vicinales des Volces Arécomiques*, in. *Mém. Société d'Alais*, 1873.
- *Histoire du Languedoc*, par Devic et dom Vaissette. Ed. Privat, t. XV, p. 549, inscr. 39; 745, inscr. 446.
- J. de Saint-Venant. *Inventaire des monuments et découvertes préhistoriques de l'arrondissement d'Uzès*, 1893. (Manuscrit de la Société d'Etudes Sc. Nat. Nîmes); — 21 Plans manuscrits de diverses enceintes du Gard, avec notes; — *Les derniers Arécomiques*, in. *Bull. Archéologique*, 1897, p. 529; — *Antiques enceintes fortifiées du Midi de la France*, in. *cg. int. d'Anthrop.* XII, 1900, p. 428, suiv.; — *Les Premiers âges des Métaux dans le Gard*, in. *Cg. Préhistorique de France*, Chambéry, 1908.
- Ivan Pranishnikoff. — *Album photographique* (1).
- Dr E. Marignan. *Carte préhistorique de la Vallée du Vidourle dans le département du Gard et d'une partie de la Vaunage*, in. *Bull. Société d'Etudes Sc. Nat. Nîmes*, 1893; — *L'Age de la Pierre dans la Vallée basse du Vidourle*, in. *Bull. d°* 1909.
- J. Flach. *Etude historique*, in. *Enquête sur les conditions de l'habitation en France*. II, p. 26.
- Dr P. Raymond. *L'Arrondissement d'Uzès avant l'Histoire*, 1900 (Paris. F. Alcan). — *Les Enceintes Préhistoriques (Bas-Languedoc et Provence)*, in. *Rev. Préh.*, 1906, p. 129-147.
- F. Mazauric. *Le Cagnon de la Cèze*, in. *Bull. Société Et. Sc. Nat. Nîmes*, 1903; — *Recherches archéologiques dans les régions de la Cèze et du Bouquet*, in. *Bull. d°* 1904; — *Recherches archéologiques sur le Larzac*, in. *Bull. d°* 1906; — *Les Musées archéologiques de Nîmes*. Recherches et acquisitions, années 1906-07; 1908; 1909; 1910 (Nîmes. A. Chastanier).
- Lieutenant Gimon. *Etude sur la Préhistoire dans quelques vallées des Basses-Cévennes*, in. *Bull. Société Sc. Nat. Nîmes*, 1905.
- C. Chante. *Le Vigan et ses environs*, p. 116.
- Ulysse Dumas. *Epoque Hallstattiennne. Tumulus d'Aigaliers, Baron et Belvezet*, in. *Bull. Société Hist. Nat. Nîmes*, 1905; — *Des différents vestiges qui accompagnent les dolmens*, in. *Bull. S. P. F.*, 1908; — *Les Enceintes Préhistoriques du Gard*, in. *L'Homme Préhistorique*, 1907.

(1) Cet album, d'un grand intérêt pour nos études, n'a pu être retrouvé, malgré les recherches qu'a faites sur nos instances Mme Vve Pranishnikoff. Ce serait une perte regrettable.

* A. de Mortillet. *Inventaire des Camps et Enceintes de France. — L'Homme Préhistorique*, 1906.

* Cam. Jullian. *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 176 ; II, 219 suiv., 507.

Congrès Scientifique de France. Marseille, 1846, II, p. 31 (D^r Mallet).

Congrès Scientifique de France. Montpellier, 1872. (E. Flouest).

Congrès Archéologique, Nîmes, 1897. (L. Rochetin, V. Luneau).

Congrès de l'Association française pour l'Avancement des sciences. Besançon, 1893 (Delort).

Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. Marseille, 1891 (D^r Marignan).

Congrès de l'Association française pour l'Avancement des sciences. Lille, 1909 (D^r Marignan).

Académie du Gard. Procès-verbeaux des séances, années 1842 ; 1865-66 ; 1867-68 ; 1868-69.

Académie du Gard. Mémoires, années 1866 ; 1868-69 ; 1869-70.

Académie de Nîmes. Mémoires, années 1871 ; 1873.

Matériaux pour servir à l'Histoire de l'Homme, avril 1887 (D^r Marignan).

Bulletin de la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes. Procès-verbeaux des séances, années 1904 ; 1905 ; 1908 ; 1909.

Bulletin de la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes. Mémoires, années 1893 ; 1894 ; 1902 ; 1903 ; 1904 ; 1906 ; 1909.

Académie de Vaucluse. Mémoires, années 1898 ; 1899.

Société littéraire et scientifique d'Alais. Mémoires, années 1872 ; 1873 ; 1878 ; 1884 ; 1885.

Bulletin du Comité de l'Art Chrétien. Diocèse de Nîmes, 1898.

Congrès international d'Anthropologie. XII, Paris, 1900, p. 428 et suiv.

STATISTIQUE DES ENCEINTES DU GARD

Par Arrondissements et par Communes.

L'indication des différents types auxquels appartiennent les Enceintes suivantes se rapportent à ceux décrits dans notre *Introduction* (v. supra). Elle sera donnée, en abrégé, de la façon suivante :

Type A. II. = A. Enc. préhistorique ; II, type de la Liquière.

Type B = B. Enc. protohistorique.

Type C. IV = C. Type particulier. (IV. Enc. circulaire, etc.).

Arrondissement de Nîmes.

Aspères. — *Le Castellet*.

Cf. Marignan ; in *Bull. S.P.F.*, 07.

Aspères. — *Le Bois de Paris* (v. **Saint-Clément**)

Beucaire. — 1^o *Château*. ΟΥΓΕΡΩΝ (Strab.). VGERNI (Inscr. géogr. de Nîmes) (1).

BIBLIOGRAPHIE. — Strabon. *Géogr.*, IV, 1. — *Tab. Theodos.* — *Itin. Anton.* — Anonyme de Ravenne. *De geogr.* IV, 26. — Sidoine Apoll. *Lettre à Hero-*

(1) Cette inscription (Musée épigr. de Nîmes) mentionne onze noms de lieux (dont quelques-uns identifiés), dans lesquels on a cru voir une partie des 24 *kômai* ou *oppida ignobilia* dépendant de la Cité de Nîmes (Strab. I, 12 ; —

nus; Panégyr. d'Avit. — J. de Biclare. *Chron.*, p. 156; — Ménard. *Hist. de Nîmes*, I, note VII, p. 24. — Cazalis de Fondouce. *Vall. inf. du Gardon. loc. cit.*, 1871, p. 503. — F. Mazauric. Notes manuscrites. Dict. d'Hölder, *passim*.

Strabon fait mention d'*Ugernum* sur les deux routes qui allaient de Nîmes en Italie. Le fort d'*Ugernum* était bâti sur un rocher, non loin du Rhône (Johan, de Biclare. *vi^e s.*, cit. par Ménard : *Castrum Odierno tutissimum valde, in ripis Rhodani fluminis positum*). C'était la forteresse de l'antique *Rhodanusia*, ville gallo-grecque, déjà ruinée à l'époque d'Auguste et mentionnée plus tard par Sidoine Apollinaire dans sa *Lettre à Heronius* (*v^e s.*).

Découverte de tombeaux gaulois (Tène III) et de l'Âge du Bronze aux environs du quartier de *Rouanesse* (identifié à *Rhodanusia*). Nombreux débris antiques dans toute la plaine jusqu'à Saint-Denis, où les inondations du Rhône en 1841 mirent à jour les restes d'une ville antique (statue assise de Jupiter en marbre; tombes, etc.).

En 1809, on avait déjà découvert, pendant la construction du canal de navigation deux autels (colonnes et chapiteaux), avec inscriptions gauloises en caractères grecs, perdus depuis.

La colline du château présente des ruines romaines assez importantes.

Le nom d'*Ugernum* resta pendant tout le moyen âge à une île du Rhône, aujourd'hui atterrie du côté de Tarascon (*I. de Guernica, qu. de Jarnègue*).

Pline, *Hist. Nat.*, III, 4). Cette inscription, gravée sur un petit stylobate, du *1^{er}* siècle de notre ère, devait être probablement accompagnée d'une autre, placée symétriquement et qui la complétait. — Voici l'inscription trouvée près de la Fontaine de Nîmes:

ANDVSIA
BRVGETIA
TEDVSIA
VATRVTE
• VGERNI
SEXTANT
BRIGINN
STATVMAE
VIRINN
• VCETIAE
SEGVSION

Cette inscription semble donner le nom de 11 localités importantes (plutôt chefs-lieux de circonscriptions administratives ou stations d'itinéraires que places fortifiées proprement dites).

Le pays était organisé par vallées (cf. G. Charvet. *Voies vicinales, loc. cit.*, p. 170). Dans les contrées montagneuses, le chef-lieu (ou *oppidum*) était placé le plus souvent à la partie supérieure de la vallée, dans un lieu d'où la vue pouvait s'étendre au loin et défendu naturellement, à proximité de la source. Dans les régions basses, il était souvent placé près du confluent de deux cours d'eau, ou près de carrefours importants.

2° Roc de l'Aiguille de Saint-Roman, ACULEIA.

Cf. F. Mazauric. *Bul. Société H. N. Nîmes*, 1905, p. XXIV.

Nombreuses chambres taillées dans la mollasse, comme au château de S. Roman, qui en est voisin (basse époque romaine).

• A la base du Roc de l'Aiguille, nombreux fragments de céramique barbare; poterie primitive à gros grains.

• Petite plaque de bronze avec pastillages au repoussé.

TYPE C. I.

Calvisson. — 1° La Liquière (1). ARANDVNUM.

BIBLIOGRAPHIE. — E. Marignan. *Bull. S.P.F.*, 1907; — F. Mazauric. *Recherches* 1908, p. 50. Notes manuscrites.

La crête de la colline constitue un immense demi cercle aux pentes abruptes et parfois infranchissables, qui s'étend depuis la fontaine du Coucou jusqu'à celle de Martin, au-dessus de Cinsens (*Fig. 4*). A la base, on a de tout temps signalé de nombreux établissements gallo-romains. Au fond de la combe Ouest, qu. de l'Ournèse (cpr. VRNIA. Inscr vot., Musée de Nîmes; *Petrus de Urnas*, XIII^e siècle), coule la source perenne du Coucou, qui a dû attirer les populations primitives (nombreux fonds de cabanes sur les deux pentes de La Combe, poteries grossières de types néolithique et gaulois abondantes, murs en terrasse intéressants) (*Fig. 1*).

En suivant la bordure du plateau, ce ne sont partout que vieux murs d'enceintes écroulés, fonds de cabanes, clapiers.... Le plateau entier en est couvert. Ce sont des séries de compartiments juxtaposés, rectangulaires, ayant souvent plus de 80 mètres de côté et dont l'ensemble forme comme un damier irrégulier, construit sans plan d'ensemble, au fur et à mesure des besoins. A l'intérieur de chacun de ces quadrilatères se trouvaient une ou plusieurs cabanes rondes ou carrées, le plus souvent adossées au mur et construites en encorbellement avec des pierres plates, comme nos modernes *capitelles* (*Fig. 2*) (v. supra, p. 544).

Il y a des différences d'époques entre ces murs dont certains ne remontent pas au-delà de l'époque romaine, surtout au-dessus de Cinsens. Les autres remontent peut-être à l'époque de Hallstatt (cpr. *Nages*, où la différence est très marquée entre la forteresse beuvraysienne des *Castels* et les vieux fonds de cabanes de *Roque de Viéu*).

Au lieu dit *Ournèse-bas*, ruines romaines abondantes; sépultures de basse époque, le long d'un vieux chemin creux. En 1860,

(1) La montagne de La Liquière tire son nom des pierres plates qui y abondent, résultant de la désagrégation des strates calcaires (prov. *leco*, pierre plate; *La Lèque*, *Les Lèques*, *La Liquière* : n. de l. fréquents dans le Midi).

on y découvrit, non loin du Pont de la Pierre écrite (*Peira letrada*).

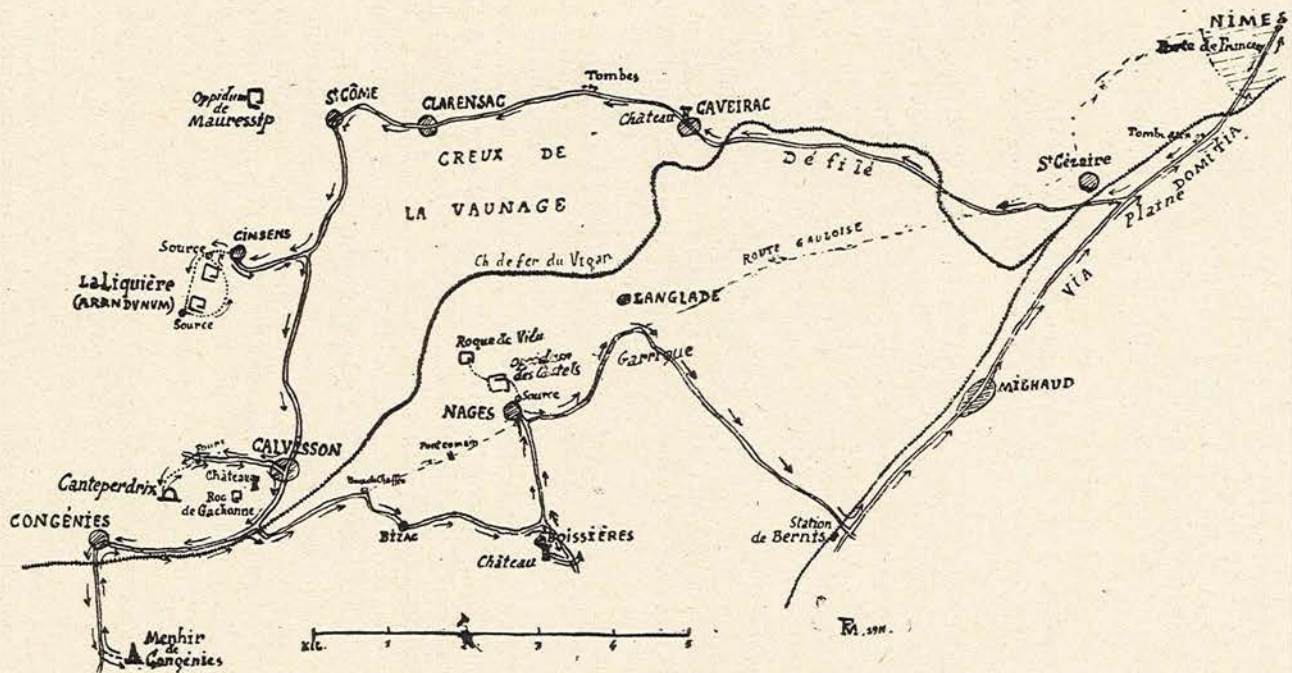


Fig. 4. — L'Oppidum de LA LIQUIÈRE. — L'Oppidum de NAGES. — Itinéraire de la 1^{re} Excursion du Congrès.

une inscription, mentionnant les *Arandunici*, habitants d'*Arandu*.

num (1). Germer-Durand, qui ne connaissait pas l'importance de la Liquière, supposa qu'il s'agissait d'une population habitant l'oppidum de Nages, assez éloigné de là. Les découvertes de La

D · M
T · IVL · AVITI
VICINI · AR
ANDVNICI
POS

Liquière permettent au contraire d'attribuer cette inscription aux populations qui ont habité ce dernier plateau, et de donner à l'antique et considérable *vicus* qui l'occupait le nom d'*Arandunum*.

TYPE A. II. — Alt. 211 mètres.

2° *Panafeiu*.

En face La Liquière, traces de vieux murs, analogues à ceux de cette dernière station. — Une grande cabane à plusieurs compartiments est encore parfaitement conservée (F. M.).

TYPE A. II. — Alt. 180 mètres.

3° *La Queyrolle*. Nombreux murs en pierre sèche, soutenus à la base par des dalles posées de champ. Au sommet de la montagne, grands espaces rectangulaires, limités par des murs analogues à ceux de La Liquière. Carrières anciennes pour l'extraction de dalles plates. Sépultures à allée et à coupole (type de *Canteperdrix* (Fig. 4), même commune). Silex cacholonnés nombreux. Poterie de type néolithique (F. M.).

TYPE A. II.

4° *Roc de Gachonne* (F. M.). — Enceinte en pierre sèche du type de la Liquière, encore conservée du côté Nord-ouest. Nombreux débris de poteries néol., de l'âge du bronze, et gauloise. Quelques éclats de silex cacholonnés. Une perle de plomb a été trouvée en surface tout à fait au sommet (Fig. 4). — Non loin de là se trouve la remarquable Nécropole néolithique de *Canteperdrix* (cf. E. Marignan. A.F.A.S., Marseille, 1891. *Sépultures par incinération de la période néolithique à Calvisson*) (Fig. 4).

TYPE A. II. — Alt. 168 mètres.

Le Caylar. — *S. Sauveur de Védrinnes*. VIRINN (Insc. géogr. de Nîmes), *Virunas* (XI^e siècle), *Virines*, *Veyrunae* (XII^e siècle), *S. Salvator de Verinnis* (XVI^e siècle).

(1) « Aux Dieux Manes de Titus Julius Avitus, les habitants du Vicus d'Arandunum ont élevé [ce tombeau] ».

Au confluent du Vistre et du Rhône. G. Charvet (*V. Vicin, des V. Arécom.*), p. 171) a prétendu après Germer-Durand que les ruines situées au bord du Vistre, entre le Caylar et Vauvert, constituaient un *oppidum* gaulois, qu'il fallait identifier avec le VIRINN de l'inscr. géogr. de Nîmes. Il y a là une assertion très hypothétique. Un centre gallo-romain plus important existait également au Caylar (*castlarium*), voisin du lieu de Saint-Sauveur. Il ne faudrait point s'étonner d'ailleurs, étant donné le voisinage des étangs, de trouver là un petit centre arécomique, naturellement défendu par les fossés du petit fleuve Rhône, et peut-être par des levées de terre qui auraient disparu.

Estézargues. — *Mourre de Vacaudette.* (J. Féraud. *Bull. S. P. F.*, 1909, p. 177, 408; 1910, p. 514).

Cette enceinte commande un vieux chemin venant de l'étang de Rochefort, ainsi qu'un très ancien chemin à profondes ornières, allant dans la direction de la ferme d'Andézon et qui paraît se diriger par les bois de Saint-Victor-la-Coste, vers l'*oppidum* de Laudun. L'enceinte n'a donné ni silex, ni poterie, ni métal.

TYPE C. II. — Altitude 232 mètres.

Fontanès. — *Tour de Pintard.*

(Sign. pas M. Aigoïn, de Fontanès).

Enceinte néolithique à silex et poteries. Les murs sont assez épais, contrairement à ce qui se produit pour les enceintes de cette époque.

TYPE A. I.

Gajan. — *Cambis.*

BIBLIOGRAPHIE. — F. Mazauric. *Bull. Société H. Nat. N.*, 1905, p. XXII. — *Recherches*, 1906, p. 19; 1910, p. 12.

Cette station est située sur le bord de la Candoule (cpr. CANDVA, Inscr. votive de Nîmes) au Sud du mas de Cambis. Fonds de cabanes présentant des vestiges divers : poterie celtique noire à décor peigné; poterie italo-grecque à glaçure noire; poterie jaune; poterie arétine rare. Fibule en bronze (Tène II) et fragment de fibule en fer du même type. Monnaie des Volques Arécomiques; monnaie d'argent, coloniale autonome : A/ tête casquée à droite, R/ NEM COL, dans une couronne de laurier (obole, imitation massaliote).

La station de Cambis a été occupée dès l'époque néolithique; elle devient importante à l'époque celtique et est presque abandonnée dès le début de l'époque romaine.

TYPE A. II.

Junas. — 1° *Sainte-Catherine*. Cf. D^r Marignan, in *Bull. Soc. H. Nat. N.*, 1893, p. 12.

Simple enceinte néolithique en plaine. Sépulture. Village abandonné au XII^e siècle : débris de *pégaus*.

TYPE A. I.

2° *Fontaine de Montgros*. — Cf. D^r Marignan, in *Matériaux*, avril 1887.

Enceinte rectangulaire néolithique.

TYPE A. I.

Langlade. — *Le Castellat*.

Enceinte probablement du haut moyen âge.

Marguerittes. — 1° *Le Devès*.

A la base de la colline située à l'Est de la Poudrière, jusque dans le voisinage de l'ancien village de l'*Agarne*, traces de stations néolithiques (haches polies, silex cacholonnés, poteries très fragmentées de type néolithique). — Fonds de cabanes gaulois ou gallo-romains.

L'aqueduc du Pont du Gard suivait la base de la colline.

Le sommet du Devès est couvert de vieux murs de pierre sèche et de clapiers. Vestiges d'anciennes enceintes. Carrières anciennes sur les pentes de la colline. Restes de dolmens (?). L'exploration d'une citerne, découverte au sommet de la colline, aurait donné divers objets antiques. Un menhir se trouve auprès de la base de la colline, derrière la Poudrière, à l'entrée de l'ancienne *Vallis Aquilina* (XII^e siècle).

TYPE B. — Altitude 118 mètres.

2° *Le Serre de Valette*.

Ensemble de vieilles cabanes avec défenses anciennes, bâties en pierre sèche, d'âge encore indéterminé. Quelques débris de poterie de type néolithique à mi-côte. C'est l'ancien village de l'*Agarne*, assez important au haut moyen âge et habité jusqu'au XVI^e siècle.

Montmirat. — *La Jouffe*. VALLIS JUFFICA (1) (X^e siècle).

BIBLIOGRAPHIE. — Emilien Dumas, *Notes man.* — J. de Saint-Venant, *Arécomiques*, loc. cit., p. 527; — F. Mazauric, *Recherches*, 1907, p. 72, 78.

Oppidum celtique important, sur les escarpements de la Jouffe, dominant le château et le village vieux. L'enceinte, remarquable,

(1) [*Jovica*], de Jovis ? Les Ammonites sont extrêmement abondantes au fond de la vallée. Elles paraissent y jouir d'une réputation talismanique (Cf. une Ammonite encastree au-dessus du linteau d'une porte de bergerie aux environs de Quissac).

est doublée à certains endroits, avec vestiges de tours et traces du chemin d'accès. Immense citerne gallo-romaine, avec enduit intérieur en béton rouge. Nombreux tombeaux à la base de la colline.

TROUVAILLES. — Débris de poterie, très abondants, de tous les âges.

• Fibules gauloises de la Tène II et III (Coll. Lombard-Dumas. Mus. Arch. de Nîmes).

• Inscription celtique: BPATOYT.

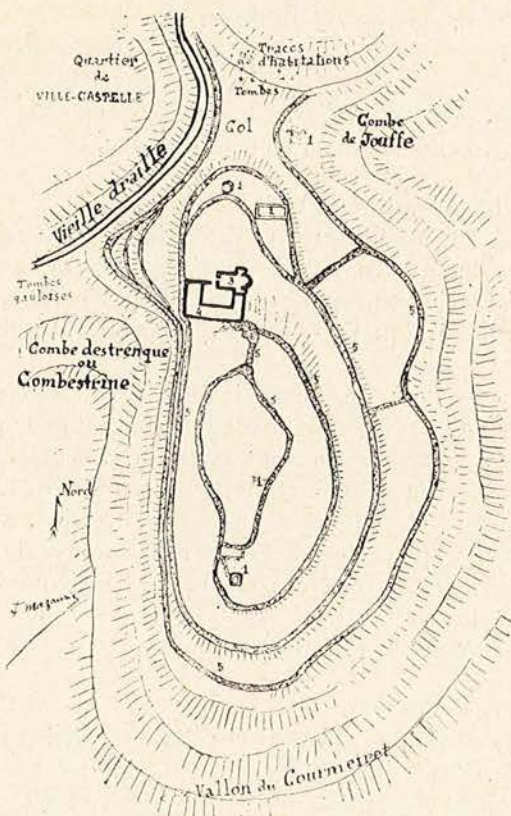


Fig. 5. — Oppidum de la Jouffe (comm. de Montmirat). Type B. — Légende : 1, Ruines romaines. — 2, Belle citerne romaine. — 3, Eglise Notre-Dame de Jouffe. — 4, Constructions du moyen âge. — 5, Murs gaulois en pierre sèche.

• Autel anépigraphé au Mercure gaulois, portant une bourse dans la main gauche et le caducée dans la main droite.

• Autel à la Foudre (Coll. Lombard-Dumas. Mus. de Nîmes).

La montagne fut un lieu de pèlerinage très fréquenté au moyen âge (au xv^e siècle : *Confrérie de la Jouffe*, très renommée). Au point culminant, près du monastère du moyen âge, restes de constructions romaines (temple?) (Fig. 5).

TYPE B.

Nages. — 1° *Les Castels*, au-dessus de la VILLA ANAGIA (IX^e siècle).

BIBLIOGRAPHIE. — Anne Rulman (vers 1627). *Msc. Bibl. Nîmes*, n° 180.
Aug. Pelet, in *Mém. Acad. Gard*, 28 mai 1842. — *Plan de la piscine de Nages*; *Msc. Bibl. Nîmes*, p. 504. J.

E. Flouest. *Rapports de la Commission d'étude*, in *P. Vbx Acad. Gard*, 1867-68, p. 100, 122, 138; 1868-69, p. 32. — *L'Oppidum de Nages*, in *Mém. Acad. Gard*, 1868-69, p. 235 (planches); in *C. R. Cg. Scientif., Montpellier*, 1872.

Germer-Durand. *Dict. p. V. et v^{is}* : *Nages, Vaunage, Rhône*.

J. de S. Venant. *Les Derniers Arécomiques*, in *Loc. cit.*, p. 507.

J. Berthelé. *Les Samnagenses et l'Oppidum de Nages*, in *Mém. Société Antiq. de France*, 7^e série, t. II, 1901.

I. Pranishnikoff. *Album* (7 vues).

F. Mazauric, in *Bull. S. P. F.*, 1907, p. 153 ; in *Recherches*, 1909, p. 30; 1910, p. 38.

Dr Marignan, in *Bull. Société Sc. Nat. Nîmes*, 1909, p. 98.

Le très remarquable oppidum de Nages est situé sur la colline, au Nord du village. Il est défendu par des abrupts de trois côtés ; seul le côté Nord-ouest présente une mince bande de terrain à peu près plat, par laquelle ce sommet se rattache au massif montagneux.

L'enceinte, sub-quadrangulaire, devait s'avancer assez loin du côté Sud ; mais elle a été détruite de ce côté par les constructions du village. A l'Est, au Nord et à l'Ouest, elle subsiste sans solution de continuité sur une longueur de 880 mètres. Elle est composée de deux murailles, étroitement juxtaposées, de manière à ne former qu'un seul massif. Ces murailles, de 3 mètres d'épaisseur moyenne, sont en pierre sèche avec de grands blocs de calcaire marneux, pris sur place, mesurant assez souvent, surtout à la base, près d'un mètre de long sur 0^m40 d'épaisseur. Il n'existe aucun vide dans l'appareillage. La hauteur de ces remparts, en partie démolis, est assez difficile à évaluer ; probablement la muraille extérieure se terminait vers les 3/4 de la hauteur totale par un glacis (*Fig. 4*).

Du côté intérieur, on rencontre à des intervalles plus ou moins éloignés, de petits murs en pierre sèche perpendiculaires au rempart, larges de 0^m70 environ, généralement accouplés et séparés par une distance de un mètre, paraissant avoir soutenu des plans inclinés à l'aide desquels on montait à la plate-forme du rempart. (Flouest.)

Dans la partie Nord-ouest, en face l'étroite bande de terrain qui permettait l'accès de l'*oppidum*, le mur d'enceinte était renforcé par trois énormes massifs de pierre sèche formant, à 30 mètres l'un de l'autre, des avant-corps ou des tours demi-circulaires s'appuyant sur la paroi extérieure sans y pénétrer et dont le terre-plein constituait une saillie d'environ 10 mètres de long sur 12 mètres de large. Entre ces tours se trouvaient quatre entrées en forme de couloirs étroits (1^m40 de large), indépendants les uns des autres et ouverts dans l'épaisseur du rempart. Ces couloirs devaient être couverts

et, en cas de danger, on devait y accumuler rapidement les obstacles pour la défense. En outre, sur ce point, à 50 mètres en avant du rempart, une large traînée de pierres figure un ancien mur de première défense, remplaçant sans doute le fossé que la nature rocheuse du sol ne permettait pas de creuser.

Au point culminant de l'*oppidum*, se trouvait un massif de pierre sèche très important, à peu près à l'intersection des gros murs intérieurs perpendiculaires à l'enceinte. C'est probablement une porte d'entrée défendue par deux tours juxtaposées, et adossées au mur d'enceinte extérieur la partie convexe étant tournée à l'intérieur (F. Mazauric).

Les murs antiques, établis presque au niveau actuel, recouvrent des débris préhistoriques, non contemporains par conséquent. Une fouille, profonde de 0^m40, a donné une couche néolithique passant sous le mur. Du reste, sur une partie de la pente qui domine la source à l'Est de la colline, s'étend une station néolithique assez importante, avec foyers. La source abondante a de tout temps attiré l'homme (*Fig. 4*).

L'*oppidum* de Nages a fait l'objet de plusieurs explorations, sous les auspices de l'Académie du Gard, en 1868, par E. Flouest, Aurès, Germer-Durand... E. Flouest en a publié les comptes rendus dans les Procès-Verbaux des séances et dans les mémoires de cette compagnie (*Loc. cit. supra*).

TYPE B. — Altit. 180 mètres environ.

TROUVAILLES. Hache polie, en roche bleuâtre (0.05/0.03), au pied de l'*oppidum*, près du village; silex taillés, lames, éclats et grattoirs nombreux sur les pentes dominant la source.

• *Céramique*. — Poteries de type néolithique, ornées; anses en mamelons horizontaux verticalement perforés; fragments d'amphores (deux avec la marque X sur la panse); fusaïoles (une à incisions curvilignes divergentes); fragments de céramique italo-grecque à glaçure noire (III^e-II^e siècle avant notre ère), notamment un fond de coupe à empreinte en relief (rosette); poterie celtique indigène, pâte grossière, d'aspect graisseux, épaisse, à grains de spath, décor peigné, rebords souvent décorés de gros traits incisés plus ou moins chevronnés ou d'impressions digitales; amphores à pointe épatée (mucronée), à pâte très micacée; tessons de petits vases rappelant le galbe des vases marniens (1), de pâte assez fine, mince, homogène, rosâtre noircie, plus ou moins masquée par un dépôt terreux calcaire (engobe?); grosses bordures de *dolia* très

(1) D'après J. de Saint-Venant, « quelques beaux petits vases entiers, en terre rosâtre noircie, rappelant par leur galbe, plus que les poteries fournies par les sépultures, la poterie marnienne du Nord de la France », sembleraient provenir de Nages.

anciens ; céramique romaine assez rare (pentes méridionales) ; pas de poterie arétine.

• Fragments de meules caverneuses ; broyeurs, percuteurs en quartzite ; pierres de fronde...

• Os de ruminants réunis en un seul tas (*P. Vbx Acad. Gard*, 1868, 20 juin).

• Fibules en bronze à double ressort et à arc, à plateau relevé ; chaîne de baudrier en bronze ; plaques triangulaires en bronze fondu, à bélière avec ornementation en relief formée de triangles inscrits les uns dans les autres (pendeloque ou plaque de baudrier ? Cf. *Mém. Acad. Gard*, 1868, 69 pl.) ; anneau de bronze orné sur la tranche de côtes saillantes.

• Fragments de fibules de type marnien, en fer ; disque en fer, aplati, à perforation centrale (diam. 0^m04 ; trou 0^m015).

• Des anneaux en fer qui se voyaient encore naguère, servaient (suivant une tradition locale qui se retrouve aux Baux (B.-du-Rh.), et à Laudun) à attacher les barques (?).

• Rulman (*Msct cit.*, 1627) rapporte qu'on a trouvé sur la montagne (?) plus de 10 quintaux de tuyaux de plomb.

• Il rapporte également qu'une tête de Cybèle aurait été trouvée sous les ruines des bains.

• Entablement d'art celtique avec bas-reliefs (têtes coupées archaïques, chevaux marchant à gauche, feuilles d'eau), trouvé également à la Source de Nages (Musée épigraphique de Nîmes).

• *Monnaies.* — *Massaliotes* à la tête laurée d'Apollon, R/ au taureau cornupète.

Monnaies gauloises indéterminées. As romains bifrons.

Arécomiques. — Monnaie en bronze à tête de Diane à droite, devant une couronne, R/ Démos debout devant une palme.

Coloniales nîmoises, dont l'une au type d'Hygie.

Par diverses considérations linguistiques, J. Berthélé (*loc. cit.*) s'efforce de démontrer que les *Samnagenses*, cités par Pline (*Hist. Nat.*), mentionnés par des monnaies gauloises et une inscription de Nîmes, aujourd'hui perdue, devaient être les habitants de l'opidum de Nages.

Nîmes.

BIBLIOGRAPHIE. — Germer-Durand, in *P. Vbx Acad. Gard*, 1869-70, 15 janvier 1870.

G^l Pothier. *Sépultures pré-romaines des environs de Nîmes*, in *Mém. Acad. Nîmes*, 1889.

J. de Saint-Venant. *Arécomiques*, *loc. cit.*, p. 497.

F. Mazauric. *Notes manuscrites* ; — *Recherches*, 1906-07, *passim*.

(La plupart des données, concernant les Enceintes suivantes, sont tirées de notes encore inédites de l'un de nous, F. Mazauric).

G. Maruéjol. *La Ville aux Sept Collines*, in *Mém. Acad. Nîmes*, 1910.

1° Colline de la Tour Magne (CASTRUM VETUS), *Canteduc Podium* (*Combretum*).

Les populations néolithiques, qui se groupaient autour de la Source bienfaisante, la Fontaine de Nîmes (1), occupèrent aussi les diverses pentes de la colline (Haches polies, silex taillés, derrière le monument appelé à tort *Temple de Diane*, au pied de la Tour Magne, et sur le rocher de Canteduc (versant Sud-ouest).

Le sommet de la colline ne tarda pas à être fortifié; les murs descendirent naturellement, comme à Nages, jusqu'au bord de la source. Une portion du vieux mur se voit encore à l'Ouest, depuis Canteduc jusqu'à la Tour Magne dans la direction du rempart romain. Dans sa partie inférieure (jusqu'au bureau d'octroi), le rempart romain était extérieur au mur gaulois; au-delà et jusqu'à la Tour, il lui était intérieur. — Le massif interne de la Tour Magne n'était autre chose qu'une grande tour gauloise en pierre sèche, du type de celles de Nages, que les Romains avaient consolidée et revêtue de murs bâtis. Lorsque, sous Henri IV, le jardinier F. Traucat voulut chercher le prétendu trésor caché dans le monument, il ne fit autre chose, sans s'en douter, que démolir la tour gauloise, construite en pierre sèche, à laquelle la construction romaine, seule subsistante aujourd'hui, servait en quelque sorte de chape (F. Mazauric).

La première grande allée au-dessous de la Tour est établie un peu en avant d'un vieux mur gaulois, derrière lequel nous avons trouvé de nombreux foyers. D'autres murs devaient exister sur toutes les collines voisines; mais les constructions modernes ne permettent plus de les reconnaître. D'ailleurs la station préhistorique et gauloise s'étendait au loin dans la plaine, sur les rives du ruisseau venant de la Fontaine. Partout ont été trouvés, à une profondeur variant de 1^m à 3^m des tombes gauloises et même des haches polies et des silex. Il y avait là incontestablement une population extrêmement dense, même avant la venue des Gaulois.

Au Moyen âge, dans les Archives provenant des *Bénédictines de Saint-Sauveur de la Fontaine*, établies au « Temple de Diane », le plateau de la Tour Magne est désigné sous le nom de *Castrum Vetus*, dénomination qui remonte peut-être déjà à la domination romaine.

TYPE B. — Alt. 112^m.

* TROUVAILLES. — Silex et haches néolithiques.

(1) La Fontaine de Nîmes jaillit au pied de la Tour Magne : NAMAΣAT, (monnaies gauloises); — MATREBO NAMAYΣIKABO (inscr. celt. du pied de la colline); — NAMAYΣATIC (inscr. celt. de Vaison); — *Nemausum* (Pline); — *Nemausus*, dieu topique, dans de nombreuses inscriptions s'appliquant à la source sacrée et à la ville. — Légende romaine de la fondation de Nîmes par un fils d'Hercule.

· *Céramique*. — Poterie de type néolithique; poterie de l'âge du bronze; céramique indigène de l'époque gauloise très abondante, chenêts à têtes d'animaux domestiques, briques à ornement géométrique; fragments de vases peints gaulois (Tène III); fragments de vases grecs à peinture rouge sur fond noir (v^e-iv^e siècle avant notre ère. Musée de Nîmes); fragments de vases grecs de l'époque hellénistique; fragments de statuettes en terre rouge.

· Bracelets, perles; objets divers en os.

· Fibules en bronze, à arc, halstattiennes; fibules de la Tène II et III; poignard en bronze (trouvé au milieu d'un clavier, 1876).

· Verroterie.

· Inscriptions celtiques en caractères grecs.

· *Monnaies* : — Plusieurs trésors et un nombre considérable de pièces isolées, de monnaies gauloises, celtibériennes.

En 1840 (d'après le *Courrier du Gard*, 10 avril 1840), on trouva un petit vase, contenant des monnaies en argent, des *Volces Tectosages* et une *Coloniale Nimoise*, au cavalier au galop, armé d'une lance avec NEMA.

2° *Montauray*. — A droite et à gauche du rempart romain, encore debout, vastes clapiers délimitant des enceintes évidemment antérieures à l'époque des murs d'Auguste. Un tombeau gaulois (grandes dalles posées de champ) a été trouvé sur le versant Sud de la colline. Les dalles sont encore en place. Les objets (Tène III) ont été dispersés.

TYPE B.

3° *Serre du Paradis* (1). — Ruines d'une enceinte en pierre sèche. Un puits creusé dans le roc a donné une grande quantité de débris gaulois, gallo-grecs et gallo-romains, ainsi qu'une inscription funéraire (Germer-Durand, in. *P. Vbx. Acad. Gard*, 1869-70, 15 janv. 1870).

Poteries gauloises et même plus anciennes, au point central; ossements d'animaux.

TYPE B.

4° *Camplanier, Tours de Seguin*. — Près de la route d'Alais, à la sortie de Nîmes. L'enceinte était de forme rectangulaire et

(1) Cpr. ce toponyme aux mots *Paradas, Paradasse* (du prov. *para*, défendre), désignant très souvent une enceinte préhistorique, à *grandes murailles* de pierre sèche. On ne peut guère ici rappeler le sens assez fréquent du toponyme *Paradis*, désignant un ancien cimetière, notamment de basse époque gallo-romaine : il n'y a, au Serre du Paradis, aucun ancien cimetière, mais simplement habitat et murs d'enceinte.

limitée par quatre tours, dont trois subsistaient encore il y a quelques années. Il n'en reste plus qu'une, en voie de destruction.

Le général Pothier (*Sépultures pré-romaines des environs de Nîmes*, in. *Mém. Acad. Gard.* 1889) a fouillé, des sépultures par incinération (caissons de dalles placées de champ avec vases funéraires).

- TROUVAILLES. — Urne à rebord, ornée de chevrons pointillés, et d'une gorge sur la panse et sur le col; cruches à une anse, col large et haut avec bourrelet sur le bord; coupes avec ou sans anse, (dont l'une carénée); urne en forme d'*olla* avec couvercle.

- Fusaïoles; pendeloques de dents d'animaux; perles en verre (une en pâte grise veinée de bleu, 2 bleu foncé, 3 petites et trapues, lisses ou cannelées, avec cercle d'émail blanc opaque).

- Petit fléau de balance, en bronze, de travail soigné; petite rouelle en bronze à 4 rais.

- Bracelets filiformes en argent, l'un à bords simplement rapprochés.

- Epée en fer brûlée et ployée, de type marnien, avec fourreau en fer; pointe de lance en fer, à douille, passée au feu; umbo à pont.

Cf. J. de Saint-Venant. *Arécomiques*, loc. cit., p. 497.

- Inscription gauloise.

ECKITTO
PEIEKO
NAIAAE
OG

(A Eskingorix, [fils de] Kondilleos).

TYPE B.

5° *Serre du Diable*. — Ancien mur circulaire entourant le sommet de cette colline isolée. D'autres murs en pierres sèches se voient sur la pente, à divers niveaux. Fragments de poterie gauloise au sommet.

TYPE B.

6° *Bois de Vaqueyrolles*. — Nombreuses enceintes rectangulaires en pierres sèches, sur les pentes Sud du ravin de Vaqueyrolles, au quartier dit du Pont de la République. Ces constructions ont été utilisées au moyen âge. Cabanes construites en encorbellement.

Nombreux débris de poteries gauloises et gallo-romaines.

Autel gaulois figurant un maillet, attribut de *Sucellus* (Mus. épigr. de Nîmes). Monnaies romaines de basse époque.

TYPE A. II ET B.

7° *La Rouvière*. — Au Nord et au Sud du Mas de la Rouvière, les collines sont couvertes de vieux murs en pierres sèches, qui descendent jusqu'aux abords de la *Font-de-Calvas*. Nombreux puits et réservoirs romains. Près de là, se trouve un immense clavier (tumulus)? qui a donné son nom au quartier de *Galsousterrat* (gal sousterrat?). Dans les clapiers situés au Sud du mas de la Rouvière des ouvriers italiens auraient trouvé un trésor de monnaies antiques.

Poteries gauloises et gallo-romaines abondantes partout.

TYPE A. II ET B. Altit. 180^m.

8° *Les Fontanilles*. — Petite enceinte gauloise, à gauche du Chemin de Nîmes à Massillan, avant d'arriver au village de Courbesac. Dans les environs, il a été trouvé deux sépultures gauloises par incinération, en caissons de dalles posées de champ, contenant : amphores de terre jaune, à fond mucroné, plat en terre rouge à glaçure noire de type hellénistique; lance ondulée à douille; fragment d'épée (?) ployée (« débris de 3 grands cerceaux (?) en fer, qui entouraient une amphore » F. M. *Recherches*, 1906, p. 6).

TYPE B.

Saint-Bonnet. — *Mardieul, Sainte-Colombe*.

BIBLIOGRAPHIE. — Astruc. *Op. cit.*, p. 207. — Cazalis de Fondouce. *Vall. inf. du Gardon*, loc. cit., p. 496, 501 et pl. 1. — J. de Saint-Venant. *Arécomiques*, loc. cit., p. 508; — F. Mazauric. *Recherches*, 1906-07, p. 26.

Oppidum qui commandait un gué très important du Gardon, où aboutissaient d'une part la voie d'*Alba Helviorum*, par Lédénon et la coupure de Saint-Bonnet, et d'autre part les vieilles voies venant d'*Ugernum* par Meynes, en remontant le Gardon, et de Saint-Gilles par Redessan; elles se rejoignaient avant Sernhac, vers Clausonne.

L'oppidum gaulois était solidement défendu par des abrupts sur toutes ses faces. Les vestiges de cette époque sont très abondants. La bourgade gallo-romaine s'étendit plus tard jusqu'à mi-côte et forma le hameau appelé au moyen âge *Sainte-Colombe*.

• TROUVAILLES. — Haches en pierre polie;

• Meules portatives faites de gros quartzites du Gardon, sectionnés au milieu suivant la longueur; — meules en pierres volcaniques à soufflures; meule plate en calcaire coquiller.

• *Céramique* : Poterie grossière, à gros grains de quartz, mal cuite, noirâtre ou à peine rouge, parfois ornée au col d'empreintes digitales ou à décor peigné; poterie italo-grecque à glaçure

noire; poterie grise micacée; fragments de *dolia*, d'amphores (un beau dolium absolument intact, conservé dans la propriété de M. Ch. Crémieux); chenêt gaulois à tête de bélière.

• Fibule de bronze à arc, ressort à double spirale, queue retroussée et baguée.

• Épée en fer de type marnien (soie traversant un petit bouton discoïde, maintenu par une rivure) avec fragments de fourreau en fer et bouterolle en lyre, bélière carrée; fer de lance à douille, à pointe ployée et tordue, passée au feu, (l'épée et la lance, au Musée Calvet, à Avignon); umbo de bouclier en Ω , en fer.

• Disque ou fusaiole (?) de plomb avec caractères en relief (cpr. infra. MIALET et BOUQUET *Suzon*).

• Monnaies massaliotes et gauloises.

TYPE B. — Altit. 170^m env.

Saint-Clément. — *Bois de Paris*.

cf. Notes man. et plan de Lombart-Dumas (Musée de Nîmes).

Vieille enceinte gauloise remaniée, puis abandonnée.

Eclats de silex.

TYPE A. II. — Alt. 240 mètres.

Saint-Côme. — *Mauressip*.

BIBLIOGRAPHIE. Ménard. *Op. cit.*, note XI, p. 43. (d'après Guira). — F. Mazauric. *Recherches*, 1906-07, p. 36, 1908, p. 8, 12; *Notes manuscrites*.

Cet oppidum est connu et signalé depuis longtemps. Il est situé sur une butte à l'ouest de Saint-Côme. Des traces d'aqueduc sont visibles au mas Foulc, situé au pied de la colline, ainsi que des mosaïques, avec fragments abondants de *dolia* (Fig. 4).

TROUVAILLES. Chapiteau dorique avec inscription celtique en caractères grecs.

• *Tombeau gaulois* (1) (coll. Lombart-Dumas, Musée de Nîmes): belle épée de fer, type marnien avec soie à bouton et bague, ployée au feu; — fers de lance à douille, tordus au feu et brisés; — coutelas de fer à anneau; — marteau-hachette (?), à double pointe d'un côté, avec manche de fer à anneau et amovible; — vase caréné très curieux, à goulot latéral arrondi...

Saumons de plomb, pour la réparation des *dolia* et des amphores.

Perles en verre, incrustées d'émail (celtiques).

Petite lame denticulée en fer, à scie (racloir servant à produire le décor peigné de poteries celtiques? Cpr. lame identique trouvée à *Vieille Cité*, Haute-Marne (v. *Rev. Archéol.*, 1904, I, p. 86).

Lampe phallique en bronze; — anneau en bronze.

(1) Mentionné par M. J. de Saint-Venant comme provenant de Calvisson (*Arécomique*, loc. cit., p. 507), d'après une note erronée d'Em. Dumas.

Monnaie : — Drachme massaliote à tête de Diane diadémée et pharétrée à droite, R/ Lion passant à droite, ΜΑΣΣΑ; — Denier de la famille Antonia (V^e légion), galère avec rameurs, R/ aigle entre deux enseignes. LEG. V. ; — Monnaie celtibérienne (pièce fourrée d'un seul côté) à tête mutilée. R/ cavalier au galop, lance en arrêt (ou palme ?) avec inscription attribuée aux *Saetabi* en Tarraconaise; — Monnaie gauloise indéterminée.

TYPE B. — Alt. 184 mètres.

Saint-Dionisy. — *Roque de Viéu*, VEUM, VILLA VEO (IX^e — X^e S).
V. supra : Oppidum de Nages.

Cet oppidum, situé un peu au Nord de la grande enceinte Beuvraisyenne de Nages, au-dessus du village de Saint-Dionisy, semble être plus ancien que son très important voisin, lequel paraît n'en avoir été au début qu'un annexe, considérablement développé par la suite (Fig. 4).

TRouvailles. — Pendeloque en schiste verdâtre.

- Lame de poignard en fer (0^m16 long / 0^m045 largeur à la base).
- Pendeloque triangulaire, en bronze (v. la pendeloque analogue trouvée à Nages).
- Sépulture gauloise par incinération : épée marnienne en fer; fer de lance.

TYPE B. — Alt. 187 mètres.

Salinelle. — 1^o *Grand Bois de la Rouvière*.

BIBLIOGRAPHIE : — D^r E. Marignan, in AFAS, Lille, 1909, p. 834. — in *Bull. Soc. Nat. Nimes*, 1909, p. 90.

Cet oppidum est situé sur la rive droite du Vidourle, à 2 kilomètres de Salinelle et à 800 mètres au Nord de la ferme de la Rouvière au confluent du Quinquillan et du Vidourle. Il est défendu naturellement par des pentes très raides à l'Est et au Nord, du côté des deux cours d'eau. La colline n'est facilement accessible que par l'Ouest. Tout le plateau supérieur est couvert par des murs d'enceinte de 2 mètres à 2^m50 de haut et de 2 mètres à 3 mètres d'épaisseur, dirigés dans tous les sens et limitant des places plus ou moins grandes, rectangulaires ou carrées, dont quelques-unes communiquent entre elles par des portes.

Les murs en pierres sèches sont constitués par deux parements parallèles en gros blocs irréguliers arrachés à la montagne : l'intervalle est rempli par de la pierraille (1). — Cet oppidum contient

(1) Ce remplissage contient à toutes les profondeurs, de nombreux et beaux silex de toutes dimensions semblables à ceux des fonds de cabanes (lances, grattoirs, percuteurs, ...) jetés pêle-mêle avec la pierraille. Notre distingué collègue, M. le D^r Marignan, y voit, avec raison, nous semble-t-il, la preuve que les murs de l'oppidum ont été construits par des populations bien postérieures au néolithique, puisqu'elles méprisaient l'outil de silex et ne paraissent pas même en connaître l'usage.

peu de poterie gallo-romaine. C'était un refuge plutôt qu'un habitat. La station gallo-romaine se trouve dans les bas-fonds, à 400 mètres à l'Ouest.

M. Grand a fouillé avec succès de très intéressants fonds de cabanes nettement néolithiques : ils sont ronds et creusés à environ 0^m60 ou 0^m80 dans le rocher, avec 3 mètres de diamètre. Ces fonds de cabanes lui ont donné une belle série de silex taillés néolithiques (perçoirs, scies, grattoirs, pointes de flèches et de lances), — des haches polies, une pendeloque-amulette en terre cuite et une en os, des poinçons en corne de cerf, des lissoirs et des ciseaux en os, des poteries de type néolithique entr'autres des fonds perforés de *faiscelles* à égoutter les fromages.

M. Grand a recueilli aussi de nombreux fragments de bronze (alènes) et de fer, ainsi que des monnaies gauloises.

TYPE B. — Alt. 122 mètres.

Salinelle. — Montredon.

Sernhac. — 1^o Saint-Jean. I.

F. Mazauric, in *Bull. Sté Sc. Nat. Nîmes*, 1928, p. XXXVII. — *Recherches*, 1928 p. 38.

L'étang de Laugnac, aujourd'hui desséché, mais encore recouvert par les eaux à l'époque néolithique et à l'époque gauloise, et sans doute très poissonneux, avait attiré sur ses bords une population assez dense. Il était borné au Nord par trois collines couronnées par une falaise mollassique, offrant à la base des anfractuosités creusées par la main de l'homme. Ces grottes n'ont fourni que de rares débris de poterie néolithique. Les trois plus vastes (collines de l'Ouest) sont des carrières de sable dont l'exploitation remonte sans doute à l'époque romaine.

Les sommets des collines de l'Est et du Milieu, portent chacun une enceinte préhistorique édifiée sur un même type.

La plus orientale est la colline Saint-Jean, dominant Sernhac. Elle est rectangulaire et limitée par un mur de clôture de 0^m50 sur 0^m20 environ (*Fig. 6*). A l'intérieur, débris abondants de poterie grossière, ornée ou non, fragments abondants de quartz blanc, provenant du Gardon et servant à la confection d'outils grossiers (1), silex assez rare employé pour les outils plus perfectionnés (flèches triangulaire et lancéolée, flèche à tranchant transversal ou tranchet, grattoirs, lames, scies).

Nous avons également trouvé deux fragments de bracelets en bronze, à tige arrondie (0^m003 épaisseur), ornés d'un chevron en

(1) Cet outillage en quartz mériterait d'être étudié de près. On le retrouve en abondance sur le plateau de Castillon-du-Gard.

dent de loup, strié intérieurement, et un objet indéterminé (anneau ovale terminé par une tige de 0^m04 de long dont un côté est plat, l'autre convexe.

TYPE A. I.

2° *Saint-Jean II* (colline du milieu).

Mêmes caractères que la précédente, nombreux éclats de quartz blanc et outils grossiers en quartzite taillé.

TYPE A. I.

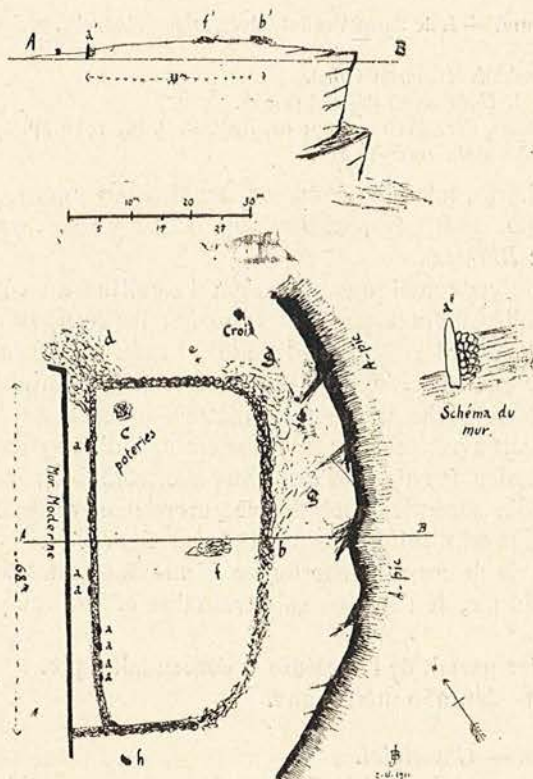


Fig. 6. — *Saint-Jean de Sernhac*. — Type A. I. — Légende : a, dalles de champ ; — b, mur d'enceinte ; — c, épierrement ; — d, clapas ; — e, bracelets de bronze ; — f, clapas ; — g, fonds de cabanes ; — h, dalle couchée.

Théziers. — *Saint-Amand-de-Volpellière*. TEDVSIA (inscr. géogr. de Nîmes).

Villevieille. — *Village*.

L'enceinte gauloise, rectangulaire, est encore visible en plusieurs endroits. Les débris gaulois sont abondants partout, mais les fouilles ont révélé surtout la présence d'antiquités romaines (mosaïques,

statues de marbre, etc. v. coll. Lombart-Dumas, Musée de Nîmes). La ville de Sommières (1), située au-dessous est bien plus récente. Il semble même qu'à l'époque romaine il n'y avait que le pont sur le Vidourle, donnant accès à la colline.

TYPE B. — Alt. 99 mètres.

Arrondissement d'Uzès.

Aigaliers. — *N.-D. de Brueys*. BRVGETIA (inscr. géogr. de Nîmes).

BIBLIOGRAPHIE. — J. de Saint-Venant. *Arécomiques*, loc. cit., p. 529; Plan manuscrit.

I. Pranishnikoff. *Album* (4 vues).

P. Raymond. *Uzès avant l'Hist.*, p. 255.

Ul. Dumas, in. *l'H. Préh.*, 1907; in. *Bull. S. P. F.*, 1910., p. 195., n. 2.

Bull. Monumental., 1905, p. 413.

Cet oppidum, très bien conservé, est situé au sommet de la colline de N.-D. de Brueys, au Sud du hameau de Brueys (Carte de l'E.-Maj. : *Brueys*).

Sept murs concentriques entourent la colline du côté Sud. Ils sont irrégulièrement espacés et épousent les courbes du terrain. Ces enceintes se réunissent entre elles et enferment une superficie de 1 hectare environ. L'une d'elle est une véritable muraille cyclopéenne en pierre sèche atteignant 4 mètres de haut. Le sommet de la butte paraît avoir été aplani. Il est entouré d'une enceinte à peu près circulaire (vestiges d'une chapelle romaine). A quelques mètres de là, seconde enceinte avec mortier et vestiges d'habitation depuis le néolithique jusqu'au moyen âge.

L'ensemble de ces constructions a donné des restes des âges du bronze et du fer, de l'époque gallo-romaine et des époques postérieures.

Un sentier partait de l'enceinte et descendait à pic.

TYPE B. — Alt. 250 mètres env.

Aiguèze. — Castelyiel.

BIBLIOGRAPHIE. — J. de Saint-Venant. *Inventaire msct.*, 1893. — P. Raymond. *Uzès...*, p. 248.

Cet oppidum s'élève sur la pyramide rocheuse dominant de 200 mètres le niveau de l'Ardèche, sur le Causse d'Aiguèze. Défendu

(1) Germer Durand (*Dictionnaire^v Villevieille*), après H. Rivoire (*Statistique du Gard*, II, p. 719), a donné à cet oppidum le nom de *Midrium*, *Merium*, le dérivant du nom de Sommières dans les actes du moyen âge (*Sumerium*, *Saumerium*, *Someire*, X. S. (Sumidrium, XIII s.) dont ces auteurs ont fait *Sub-Midrium*, terme qu'en réalité on ne retrouve nulle part dans les actes de cette époque. Le nom de *Sumerium*, *Someire*, pourrait bien être, du reste, le nom de l'antique oppidum lui-même.

naturellement au Nord, à l'Est et à l'Ouset, par des abrupts surplombant la rivière ; accessible seulement au Sud et protégé de ce côté par des murailles en pierre sèche. Au milieu de l'enceinte, petit plateau défendu par un chaos de blocs naturels qui constituent un dernier refuge d'environ 16 ares. Une muraille demi-circulaire, de 2 mètres de haut et 1 mètre de large, développant un rayon d'environ 40 mètres, est construite en appareil régulier et en ciment (époque gallo-romaine).

· TROUVAILLES · Tesson de poterie néolithique, ornés de torsades ou d'empreintes digitales.

· Grattoirs en silex, allongés, d'un beau travail ; nombreux éclats de silex.

· Pierres de fronde (cailloux de granit roulés par l'Ardèche).

TYPE B. — Alt. 255 mètres.

Argiliers. — *Castellas de Boisset.*

J. Féraud, in. Bull. S. P. F., 1909, 177, 409.

TYPE C. II. — Alt. 162 mètres.

Aubussargues. — *Mas Moïse.*

Aurès (in. *P. Vbx. Acad. Gard.*, 24 fév. 1866) signale les restes d'un oppidum celtique à la cime de la montagne, dominant le village.

Bagnols-sur-Cèze. — *Castel de la Fontaine aux Loups.*

BIBLIOGRAPHIE. — J. de Saint-Venant. *Arécomiques*, loc. cit., p. 530 ; plan manuscrit. — P. Raymond. *Uzes*..., p. 254.

· Oppidum situé sur le plateau calcaire qui s'étend entre Saint-Gervais et Saint-Nazaire. Il est défendu naturellement par l'à-pic au Sud et par des murailles au Nord. La défense est formée par une chaussée de 5 mètres de large et deux enceintes concentriques en pierre sèche de 1^m25 environ de large. Superficie : environ 1 hectare. Le sommet est aplani en certains points.

Sur l'aire de cette enceinte, poterie de type néolithique abondante ; pas de silex. A partir de cette époque, habitat interrompu. Au centre de l'enceinte, chapelle romane de Saint-Victor (vi^e s.).

Fragments de minces bracelets de bronze ; fragments de fibules à arc.

TYPE C. II. — Altitude 195 mètres.

Barron. — *Dève.*

Cf. Ul. Dumas, in *l'H. Préh.*, loc. cit., 1907.

Vestiges d'enceinte au sommet de la colline de Dève.

Bastide d'En Gras.

J. de Saint-Venant. *Stations et ateliers néolithiques de la Bastide d'En Gras*, in *Bull. Sté Sc. Nat. Nîmes*, 1894, p. 34; — I. Pranishnikoff. *Album* (3 vues).

Les populations néolithiques dont les stations sont importantes sur toute la barre de grès urgonien qui s'étend entre la Bastide et Pognadoresse, ont utilisé pour leur habitation les petits plateaux exposés au midi, sur le flanc méridional de la vallée de la Tave. Elles ont aussi utilisé, pour y placer leurs huttes, les interstices et cavités naturelles des rochers. Ces huttes étaient groupées en plusieurs hameaux rapprochés, alignés de l'Ouest à l'Est.

TYPE A. I.

Belvezet. — 1° Vendème.

Petite enceinte dont il ne reste que des traces, affectant la forme d'un double cromlech par une double rangée de dalles posées de champ. Elle domine le rocher et les deux petites grottes de Vendème. (Ul. Dumas)

TYPE A. I.

2° Roc dau Jas (1).

BIBLIOGRAPHIE. — P. Raymond. *Uzès*., p. 258. — Ul. Dumas, in *l'H. Préh.*, loc. cit.. — F. Mazauric. *Recherches*., 1906, p. 33.

Simple enceinte en arc de cercle, servant à défendre les deux petites grottes situées au-dessous. L'à-pic est au Nord et à l'Ouest; les murailles défendent les autres côtés qui sont en pente douce. Ces murs sont concentriques et distants de 5 à 6 mètres.

Les deux grottes sont exclusivement sépulcrales et n'ont pu servir d'habitat; d'autre part la superficie de l'enceinte elle-même (2 ares à peine), ne permet pas de supposer qu'elle ait pu être habitée.

TYPE C. II.

3° La Moulière.

F. Mazauric. *Recherches*., 1906, p. 33.

Enceinte formée de murs énormes en pierre sèche, dirigés dans tous les sens et limitant des espaces carrés. Débris de poterie, rares, ce qui semble indiquer un refuge momentané plutôt qu'un habitat permanent. Dans les limites de l'enceinte, plusieurs clapiers, dont deux sont des tumuli probablement. Verrerie du moyen âge.

TYPE A. II.

La Calmette. — Estauzen.

Cf. F. Mazauric. *Bull. Sté de Sc. N.*, 1905, p. XX.

(1) *Jaso, jass*, bergerie, abri pour les troupeaux.

Petite enceinte circulaire celtique, en pierre sèche, établie sur une colline escarpée qui dominait la voie antique des Gabales (route de Nîmes à Uzès, au bas de la montée de Barutel, côté Nord). Quelques poteries grossières de type celtique.

Au bas de la colline, à l'Est, restes d'un mur de clôture et d'une petite abside romane dépendant au moyen âge d'un couvent de femmes qui y était établi (nombreux débris de *tegulae*).

La Capelle-Mamolène. — Serre d'Allia.

F. Mazauric. *Bull. S. P. F.*, 1907.

Enceinte rectangulaire divisée en compartiments par plusieurs murs transversaux, peu épais (0^m60 à 0^m70), limités à leur base par des dalles posées de champ et s'élevant à peine au-dessus du sol.

Plusieurs haches polies ont été trouvées dans cette enceinte, avec des éclats de silex et des débris de poterie néolithique.

Au pied de la colline, sépultures gallo-romaines ; fours de potiers gallo-romains de basse époque, parfaitement conservés.

TYPE A. I.

Castillon du Gard. — Le Moulin d'Aure.

Cf. *Bull. S. P. F.* 1910, p. 489.

Toute la falaise mollassique qui s'étend au Sud-Est du village de Castillon offre une série de refuges, la plupart avec murs en pierre sèche, occupés sans interruption depuis le néolithique jusqu'au moyen âge. Cette vaste station s'étend jusqu'aux environs des ruines romanes de Saint-Christol (fragment de hache polie, poterie grossière).

Sur le plateau, importante station (néolithique, bronze et halls-tattien) depuis le moulin à vent jusqu'aux dernières pentes de la colline au Sud.

Plusieurs enceintes triangulaires, de faible superficie, rappelant par leur forme celle de Saint-Jean de Sernhac. Elles sont situées à proximité l'une de l'autre et l'ensemble rappelle un peu La Liquière, mais en beaucoup plus archaïque et grossier. Du reste ces traces de murs parfois avec dalles posées de champ, retenant de faibles terrasses de terre, sont en plusieurs endroits recouvertes par des murs beaucoup plus récents ou remaniés.

De distance en distance, de petits tertres paraissent recouvrir des fonds de cabanes. Nous y avons recueilli en abondance de la poterie grossière de type néolithique, de la poterie ornée de l'âge du bronze et quelques rares fragments ornés de dessins géométriques incisés du premier âge du fer. Les foyers avec débris de cuisine sont nombreux (ossements d'animaux, dents, meules, broyeurs,

quarzites utilisés, éclats de silex assez rares). Sur tout le plateau les fragments de quartz blanc sont en extrême abondance.

Vers le bord du plateau, au Sud, carrières de mollasse très anciennes.

Un très vieux chemin monte en suivant le vallon au Sud, longeant la partie inférieure des stations précédentes et atteignant le bord oriental de la falaise. Il est taillé par endroits dans la mollasse et les roues des chars y ont creusé de profondes ornières.

TYPE A. I, et peut-être A. II, mais plus archaïque. — Alt. 98 mètres.

Cavillargues.

1° *Petit Bosquet d'Auzigue.*

BIBLIOGRAPHIE. J. de Saint-Venant. *Arécomiques*, loc., cit. p. 529 ; plan et notes manuscrites. — P. Raymond. *Uzès.*, p. 253. — F. Mazauric. *Notes manuscrites.*

Enceinte d'environ 1 hectare, située sur une butte isolée, au Nord du village de Cavillargues, à peu près au centre de la cuvette allongée de la vallée de la Tave. Entre des blocs énormes de grès (1), dont plusieurs ont été groupés intentionnellement pour parfaire la défense, se voient les traces de l'enceinte constituées de blocs inégaux ou de simples pierres montées en murs. Cette enceinte est unique ou multiple, suivant la disposition du terrain : au Sud, du côté de l'abrupt, un seul mur ; au Nord où les pentes sont peu escarpées, trois murs contigus séparés par des glais de 6 à 8 mètres de largeur, convergeant à l'Ouest, et se réunissant en un seul, sur le sommet, la butte paraît avoir subi un nivellement.

TROUVAILLES. Nombreux éclats de silex *dans* et en dehors de l'enceinte, grattoirs allongés ou discoïdes, racloirs à bec, pointes de flèches en feuilles de laurier ou losangiques.

Fragments de poterie d'apparence néolithique ou de l'âge du bronze.

TYPE C. V.

2° *Grand Bosquet d'Auzigue.*

Mur en pierre sèche entourant le sommet de la colline, en face le Petit Bosquet d'Auzigue. *Tegulae* et autres débris gallo-romains.

(1) Le terrain est constitué par les assises de grès du crétacé supérieur. Par un phénomène analogue à celui qui s'est produit dans la forêt de Fontainebleau, le grès s'est désagrégé en blocs, dont quelques-uns énormes ont été roulés sur le bord de la colline, de manière à former une enceinte vaguement circulaire. L'espace intermédiaire entre deux blocs a été fermé par des murettes de pierre sèche de 0^m70. Des murs semblables divisent l'intérieur de l'enceinte en compartiments.

Chusclan. — *Forêt de Gicon.* — CASTRUM DE JOCONE (XII^e s.).

BIBLIOGRAPHIE. — Emilien Dumas et Lombart-Dumas, Léon Allègre. *Notes manuscrites.* — J. de St-Venant. *Arécomiques*, loc. cit., p. 510; plan manuscrit; *Inventaire* 1893; *Premiers Ages des Métaux* loc. cit. p. 432. — Collection Granet, de Roquemaure. — P. Raymond. *Uzès*, p. 248.

Cet oppidum très vaste (40 hect.) s'étend au Nord de Chusclan, sur le bord du massif de Gicon, entre la Dent de Marcoule et le Roc de la Folle, non loin du confluent de la Cèze avec le Rhône. Le plateau qui aboutit à la dent de Marcoule est brusquement limité tout le long de sa partie Sud par une crête rocheuse continue et abrupte, comme au *Camp de César*, à Laudun. Mais au Nord, il se raccorde avec la vallée par une pente assez douce. La ligne sinueuse par laquelle cette pente recoupe la plate-forme est dissimulée sous les énormes éboulis d'une vaste muraille qui complète la défense naturelle du flanc Sud. — A l'Ouest, on retrouve encore d'importants tronçons de murailles assez difficilement déterminables; des murailles analogues apparaissent également plus à l'Ouest, aux *Sablas du Peyrou*.

A l'intérieur de l'enceinte, quelques galgals isolés avec d'énormes étendues couvertes de pierres éboulées (tonds de cabanes).

Cet oppidum rappelle celui de Nages, mais semble plus ancien; en tout cas, il est de construction bien moins soignée.

TROUVAILLES. — *Céramique*: poterie à pâte rose, de type marnien; poterie noire ou jaune; tessons ornés d'un réseau de carrés creux réguliers, séparés par des boudins décorés de stries obliques faites à l'ongle; bourrelets à empreintes digitales; rebords ornés d'incisions obliques; mamelons perforés ou non (analogues aux types néolithiques, mais pâte mieux cuite, plus dure (coll. Granet)).

• Fragment de fibule, pré-romaine; fibules à arc, en bronze.

• Anneau perlé en fer (cpr. ceux des tumuli marniens de la région lorraine); tête de flèche en fer, à douille.

A l'Est, lieu dit *Frigoulet*, au pied de la Dent de Marcoule, sépulture et objets de l'âge du bronze ou postérieurs: minces bracelets de bronze, fermés, à section rectangulaire ou demi-circulaire, à stries incisées normales ou obliques; petits bracelets; fragments de fibules; têtes d'épingles coniques sur tiges courbées d'équerre ou retroussés (coll. Granet).

TYPE B. — Alt. 150 mètres à 200 mètres.

Collias. — 1^o *Ermitage de Laval. Conveyrac*, CORIOBEDVM.

BIBLIOGRAPHIE. — Ménard. *Hist. de Nîmes*, I, note IX, p. 43. — G. Charvet. *V. vicinales*, loc. cit., p. 205, 234. — J. de St-Venant. *Notes et plan msct.* — P. Raymond, *Uzès*., p. 256. — F. Mazauric. *Recherches*, 1908, p. 9.

TROUVAILLES. — Poterie néolithique ou de l'âge du bronze très abondante ; poterie de l'époque Wisigothique (*pégaus*).

- Peu de silex.
- Fragments de bronze.
- Poinçons en os (dans une grotte voisine), d'époque wisigothique.

TYPE A. I. — Alt. 200^m env.

2° *Paradasse Raymonde*.

BIBLIOGRAPHIE. — J. de St-Venant. *Notes et plan* msct. ; *Arécomiques*., loc. cit., p. 529 ; — P. Raymond. *Uzès*., p. 256. —

Enceinte importante (près de 3 hect.) sur les escarpements de la rive gauche du Gardon. Elle se relie intimement à la *Baume-Raymonde*. Elle est demi-circulaire comme la plupart de celles barrant des à-pics. Les murs en sont très épais, mais non doublés.

A l'intérieur, poterie néolithique et gauloise abondante ; vestiges des cabanes en pierre sèche.

TYPE C. II. — Alt. 160 mètres.

Le Garn. — *Claus de las Mulos*.

BIBLIOGRAPHIE. — L. Allègre, *Mon. celt. du G.*, msct., p. 23 ; *Album*, pl. C., fig. 44^{bis}. — Germer-Durand, *Dict.*, p. VI.

Situé sur le penchant de la colline des Baumelles, occupe l'extrémité d'un plateau incliné, défendu naturellement à l'Est, avec vue très étendue au Sud sur les montagnes du Salazac.

L'oppidum est formé de trois enceintes concentriques. — I. Enceinte principale, de forme elliptique de 95 mètres sur 70 mètres, fortifiée par des murs écroulés en partie, de 3^m60 de large. Un second mur double le *vallum* principal vers le Nord (1^m30 de large). L'éboulis de ces murs couvre en certains endroits un espace de 10 mètres de largeur. L'aire de cette enceinte, envahie par le bois, suit le plan curviligne de la montagne. Quatre trainées de pierres (murets de 0^m50 de haut et de large), allant dans la direction Est-ouest et Ouest-est, n'arrivent pas jusqu'au vallum d'enceinte et forment des divisions en laissant un passage entre elles. — II. Petite enceinte enclavée au Nord de la précédente, circulaire (14 mètres de diam.), avec porte ; mur arrondi et épais de 6 mètres. C'est en ce point que le *vallum* se relie à la colline des Baumelles. En dehors de l'enceinte principale et vers la jonction avec les Baumelles, il y a de 15 mètres en 15 mètres, trois lignes de murs aujourd'hui écroulés et qui formaient probablement des travaux de défense extérieurs. Au Sud de l'enceinte principale, s'ouvrait une porte (aujourd'hui encombrée et découverte seulement à sa partie Ouest) qui donnait accès dans la troisième enceinte. — III. Grande enceinte circulaire, descendant sur la croupe de la montagne, au-delà de 100 mètres, jusqu'à la pente la plus

rapide, qui protégeait l'oppidum. Les murs de cette dernière enceinte sont faits de matériaux moins gros que ceux du *vallum* principal.

Sur toute la montagne des Baumelles, groupes de clapiers (fonds de cabanes ?).

• Poterie celtique rougeâtre et assez consistante (ni noirâtre, ni cassante) dans les enceintes I et III.

TYPE B.

Gaujac. — Saint-Vincent.

Em. Dumas. *Notes msct.*

Vestiges considérables d'un oppidum. Découvertes fréquentes d'objets romains.

Goudargues. — 1° La Draille.

F. Mazauric. *La Cèze.*, 1903, loc. cit., p. 21.

Important village celto-romain, situé près du confluent du Merderis et de l'Aguillon, à mi-côte, sur le passage d'une ancienne voie romaine qui partant de la Roque rejoignait la voie d'*Alba Augusta* à Méjanès-le-Clap.

Débris celtiques et romains très abondants, depuis la ferme de Brès jusqu'à celle de la *Draille*, sur plusieurs centaines de mètres de longueur. Refuge à la base des rochers.

TROUVAILLES : — Poterie gris bleuté micacée ; *tegulae* rayées ; *dolia* ; poterie arrétine.

• Meules en trachyte.

• Scories de fer sur la pente, vers les Concluses.

• Urne à incinération trouvée à la ferme de Brès (Musée de Bagnols-sur-Cèze).

Un peu en amont, sur les pentes de l'étroite *cluse* du Merderis, nombreux claviers (sépultures ? fonds de cabanes ?).

TYPE B. peu développé. — Alt. 190 mètres env.

2° La Rouvière.

F. Mazauric., loc. d°.

Vestiges de nombreuses cabanes avec murs d'enceintes en pierre sèche, sur le passage d'une ancienne voie qui passait à la *Draille*.

TYPE B. peu développé.

Laudun. — 1° Camp de César, Saint-Jean de Rousigue.

BIBLIOGRAPHIE. — Calvet. *msct.* Bibl. Avignon : N° 2345. — *Courrier du Gard*, 14 juillet 1840. — Dr Mallet, *Sur le Camp romain de Laudun*, in *C. R. Cg. Scientif.*, Marseille, 1846, II, p. 31. — L. Allègre, *Le Camp de César de Laudun*, in *Mém. lus à la Sorbonne, Archéol.*, 1865, p. 113 ; in *Mém. Acad. Gard*, 1866. *Les Monuments celtiques du Gard*, 1863-83, *msct.* du Musée de Bagnols-sur-Cèze, p. 9, 19 ; *Album d°*. — J. de St-Venant, *notes et plan msct* ; *Arécomiques.*, loc. cit., p. 509. — I. Pranishnikoff. *Album* (5 vues). — V. Luneau, *La numismatique au Camp de Laudun*, in *C. R. Cg. Archéol.*, Nîmes, 1897.

(Caen, 1899), p. 223. — L. Rochetin. *Le Camp de César de Laudun*, in *Mém. Acad. Vaucluse*, 1899. I, p. 15; *C. R. Cg. Archéol. Nîmes*, 1897, p. 237-239. — P. Raymond. *Uzès...*, p. 246.

Cet oppidum, très important, est situé sur un îlot calcaire qui surgit au milieu de la plaine d'alluvions de Bagnols, à 400 mètres au Nord du village de Laudun. Ce plateau est limité à l'Est et au Nord par des falaises inaccessibles. Il est d'un accès difficile au Sud et n'est réellement praticable qu'à l'Ouest, le long d'un ravin qui le sépare de l'oppidum voisin de Saint-Pierre-de-Castres (v. *infra*). De ce ravin, part une première muraille Sud-ouest-Nord-est, rencontrant à angle aigu la muraille Nord-sud suivant le grand axe du camp et le long du bord du plateau. La première muraille paraît avoir été moins haute que la seconde, mais beaucoup plus large (5 m.) : c'était peut-être une chaussée. La seconde muraille, au contraire, plus élevée, présente un bien plus grand nombre de pierres de gros appareil, posées sur leur lit de carrière. Il existe trois portes de 5 mètres de large.

Dans l'aire de la deuxième enceinte, restes de murailles de date plus récente (époque romaine, moyen âge : chapelle Saint-Jean, XI^e s. (1), qui a remplacé sans doute un édicule plus ancien), fonds de cabanes. Une tour circulaire s'élève sur la côte décline.

Sur la crête Sud, des murailles en pierre sèche barrent le passage aux points accessibles. A mi-côte, source abondante.

Malgré la présence en un point (chapelle Saint-Jean), d'abondants débris romains, poteries aretines, mosaïque, murs de petit appareil régulier, ... rien n'indique un séjour militaire des Romains sur le plateau : Superficie : 30 hectares environ.

TRouvailles. — Haches en silex.

• Poteries grossières; nombreux fragments de poterie pré-romaine; en un seul point (environs de la Chapelle-Saint-Jean), poterie romaine, en particulier *aretine*; fusaïole bi-tronconique.

• Débris de meules (surtout à la Chapelle-Saint-Jean); pierres de fronde, rondes ou ovoïdes.

• Ossements d'animaux, cornes de cerfs, défenses de sanglier.

• Fibules en bronze, à arc; fibules en bronze à disques traversés; gâines de fibules marniennes à prolongement coudé d'équerre,

(1) TRADITIONS LOCALES. — Pour la Saint-Jean, à minuit, un antre s'ouvre dans le flanc de la montagne, tout illuminé à l'intérieur, et une chèvre d'or s'en élance.

• On consacre les enfants malingres et chétifs dans les ruines de la chapelle Saint-Jean : il faut pour cela les dépouiller de leurs vieux vêtements que l'on rejette et abandonne derrière soi, sans les regarder; puis on revêt l'enfant de vêtements neufs.

• La combe, qui sépare la colline Saint-Jean de celle de Saint-Pierre de Castries, s'appelle Combe d'Enfer (*Coumbo d'Infer*) et était assez mal réputée.

terminées par un bouton conique; fibule à arc et double ressort en spirale; fibule entière du type de la Tène III.

• Flèche en fer de type très ancien (Musée Calvet, Avignon, n° 262^b).

• Verrerie.

• MONNAIES (v. Luneau, op. cit.). — *Massaliotes* : obole à la tête d'Apollon et à la roue; — drachme au buste de Diane et au taureau marchant; petits bronzes au taureau cornupète.

Imitations massaliotes. — ΚΡΙΣΣΟ (Gréoulx) au taureau cornupète (cpr. Oppidum de Barri. Vaucluse = *Æria*. in Mém. Acad. Vaucl., 1891, pl. 1); — ΣΑΜΝΑ-ΓΗΤ (*Samnagenses*); — ΔΩΡΑ (?).

Quinaires de la famille *Egnatuleia et Porcia* (1^{er} s. av. n. ère).

Allobroges. — Monnaie d'argent à la tête laurée d'Apollon, R/ antilope courant, au-dessus de la roue.

Segusiones (?). — Potin.

Séquanes. — 3 petits bronzes.

Volces Tectosages. — 2 monnaies d'argent.

Volces Arécomiques. — 1 monnaie d'argent et 3 petits bronzes.

Coloniale nîmoise indépendante. 3 petits bronzes à la tête laurée d'Apollon, R/ au sanglier et $\frac{\text{NAMA}}{\Sigma\text{AT}}$

Colonie nîmoise. — Monnaies des trois émissions.

Colonies de *Cavaillon*, de *Vienne*, de *Lyon*.

Les monnaies romaines recueillies sont surtout des moyens bronzes d'Auguste, ARA LVGDVNI; celles des empereurs suivants sont rares et ne répondent pas par leur nombre à une occupation effective du camp. On peut signaler particulièrement la découverte, en 1840, de plusieurs monnaies de bronze et d'or, notamment d'un bel *aureus* de Néron.

P. Raymond (*Enceintes Préh.*, loc. cit., p. 152) signale une monnaie *éduenne*, comme venant de Laudun.

TYPE B. — Altitude 260 mètres.

2° *Saint-Pierre-de-Castres*.

BIBLIOGRAPHIE. — V. *supra*. Camp de César.

Cet oppidum est situé à l'Ouest de l'oppidum de Saint-Jean-de-Rousigue (*Camp de César*) et séparé de lui par la Combe d'Enfer. Il est pourvu de défenses naturelles aussi fortes que celui de Saint-Jean, mais ne semble pas avoir été aussi important. Il est protégé dans ses parties accessibles, par des murailles de pierre sèche.

Vestiges de toutes les époques. Ruines d'un oratoire de Saint-Pierre-ès-Liens; cellules de moines, habitées jusqu'au xvii^e siècle.

TYPE B. — Altitude 260 mètres.

Lirac. — La Sainte-Baume.

BIBLIOGRAPHIE. — J. Féraud, in. *Bull. S. P. F.*, 1909, p. 408; 1910, p. 388.
— F. Mazauric, *Recherches*, 1910, p. 19.

Rocher barré avec grotte au-dessous. Le mur actuel est du moyen âge (mortier) mais a pu être restauré à cette époque.

TYPE C II,

Lussan. — 1° Village.

F. Mazauric. — *La Cèze et le Bouquet*, loc. cit., p. 21.

Le village de Lussan est situé sur un plateau bien défendu. Les murs primitifs en pierre sèche manquent aujourd'hui. Mais il est évident qu'ils devaient occuper l'emplacement des remparts du moyen âge, aujourd'hui démantelés.

TROUVAILLES. — Poterie gris-bleutée, micacée (gauloise).

Monnaies antiques, surtout sur les pentes Nord-ouest.

A la base, ruines gallo-romaines, près du château de Fan, au lieu dit : *Lussan-Viel* (mosaïques.)

2° Saint-Martin.

BIBLIOGRAPHIE. — F. Mazauric. *La Cèze et le Bouquet*, loc. cit., p. 21. — Ul. Dumas, in. *l'H. Préh.*, loc. cit., 1907. — J. de Saint-Venant. *Premiers âges des métaux*, loc. cit., p. 633.

Cet oppidum domine la partie la plus pittoresque du défilé des Concluses. Vieux murs de pierre sèche. Citerne creusée dans les assises marneuses. Grotte de la Chèvre (néolith.). Tumulus ayant donné des bracelets de bronze. Cachette, dans le creux d'un rocher, de bracelets à tige subrubannée renforcée, ovales, ouverts, ornés en relief à la fonte (modèle rare).

TYPE B. — Altitude 300 mètres environ.

3° La Lègue. — A l'entrée du cagnon du Merderis, rive droite. Traces nombreuses d'occupation celtique (poteries, scories, briques réfractaires,...). Fonds de cabanes; tumuli.

Type A. II. — Altitude 340 mètres.

Montclus. — Mareuil (Lou Marèu).

F. Mazauric. *La Cèze*, 1903, loc. cit., p. 15.

A 3 kilomètres en amont de Montclus, village celto-romain important, près des sources abondantes et du hameau de Monteils. Mareuil est situé au-dessous de la grotte néolithique du Prével, dont les abords sont défendus par une enceinte rectangulaire, au pied du rocher. Cabanes à peu près intactes; trous creusés intentionnellement dans le rocher, sur la falaise dominant les

sources (fonds de cabanes ?), débris abondants de poteries, *dolia*,
TYPE A. II, C. VI. — Altitude 220 mètres environ.

La Roque. — Le Barri de l'Escatte.

BIBLIOGRAPHIE. — L. Allègre, *msct. cit.*, p. 58. — J. de Saint-Venant. *Invent.* 1893; *plan msct.* — P. Raymond *Uzès.*, p. 253; — Ul. Dumas, in. *l'H. Préh.*, 1907, loc. cit.

Très vieille enceinte, à 1 kilomètre au Sud du village de la Roque, complétant la défense offerte par les escarpements rocheux de la montagne, qui forme un îlot de calcaire sénonien, superposé au turonien sous-jacent. L'à-pic est au Sud et à l'Est, avec pente assez rapide au Nord.

L'oppidum présentait une forme irrégulièrement rectangulaire, d'une superficie d'environ 2 hectares. Les côtés Nord et Ouest du rectangle, sont défendus par des murées éboulées : la première forme une ligne continue et présente une épaisseur de 6 mètres à 7 mètres; la deuxième est discontinue et ne protège que les points faibles.

Pas de silex; poterie de type néolithique.

Habitat non certain avant l'âge des métaux.

TYPE B. — Alt. 246 mètres.

Saint-André-de-Roquepertuis. — Les Combèzes.

F. Mazauric. *La Cèze*, 1903, loc. cit., p. 16.

Sur une hauteur dominant Saint-André. Au sommet, sur les pentes et dans le fond du ravin, poteries celtiques et gallo-romaines. Sépultures à *tegulae*. *Aurei* de Tibère et de Vespasien.

Saint-Hilaire-d'Ozilhan. — Ozilhan, Saint-Hilaire-le-Vieux.

Saint-Hippolyte-de-Montaigu. — La Tourasse.

BIBLIOGRAPHIE. — J. de Saint-Venant. *Invent. msct.*, 1893. — Delort. *Saint-Hippolyte-de-Montaigu*, in. A. F. A. S., Besançon, 1893, p. 712. — P. Raymond. *Uzès*, p. 252; — F. Mazauric. *Recherches*, 1909, p. 47.

Quatre enceintes de pierre sèche et une cinquième au sommet, carrée et bâtie avec mortier (1). Abris sous roche et nombreuses stations néolithiques entre Montaigu et Rousiganet.

TROUVAILLES. — Silex nombreux (enceintes inférieures); percuteurs en silex ou en grès roulé; éclats de silex, pointes de flèches, ames, grattoirs concaves et concaves-convexes.

Débris de haches polies; fragments bruts d'euphotide.

(1) Le parement intérieur du *castrum* est à appareil en *épi*.

Agrafe en bronze, ornée au milieu de trois bourrelets concentriques (intervalles émaillés ?) et sur les côtés de deux appendices en croissants; pendeloque ou partie d'agrafe en forme de croissant, ornée sur le pourtour, d'une ligne pointillée; fragment d'anse en bronze doré. Tessère en bronze avec bélière de suspension (Collège des Charpentiers de Nîmes), poterie grossière et poreuse (gauloise).

TYPE B. — Alt. 200 mètres environ.

Saint-Laurent-de-Carnols. — 1° *La Forêt*.

BIBLIOGRAPHIE. — J. de Saint-Venant, *plan msct.*; *Arécomiques*, loc. cit., p. 529. — Raymond. *Uzès*, p. 254.

Petite enceinte en pierre sèche, située sur une butte conique isolée au milieu des collines voisines, au Nord de Saint-Laurent. Les pentes Sud sont abruptes. Sur les pentes Nord, moins raides, quelques restes de murs en pierraille, de 1 mètre à 2^m50 de large, forment deux tronçons l'un au-dessus de l'autre.

Poterie néolithique ou de l'âge du bronze.

TYPE A. I.

2° *Malapeyre*. — Poste d'observation sur une butte, en vue de l'enceinte de *La Forêt* de Saint-Laurent.

Sanilhac. — 1° *Le Mazet, Jasse di Biou*.

BIBLIOGRAPHIE. — J. de Saint-Venant. *Plan et notes*, msct.. — Alb. Roux. — F. Mazauric, *Bull. S. Et. Sc. N. N.*, 1909, p. XXIX.

Enceinte située dans les bois communaux, à environ 3 kilomètres du village, sur le sommet d'un petit mamelon formant plate-forme, d'où la vue s'étend sur deux grandes vallées, la *Grand-Combe* et *Pousaran*. Ce poste commande la plaine jusqu'au Pont Saint-Nicolas. Le sommet est entouré d'une murée de gros blocs de pierre, sur une circonférence de plus de 500 mètres.

2° *La Paradasse de la Clastre*. — Poterie néolithique et de l'âge du bronze.

Saze.

J. de Saint-Venant. *Bull. S. P. F.*, 1907, p. 2.

Serviers. — 1° *La Baume I*.

BIBLIOGRAPHIE. — F. Mazauric. *Recherches*, 1906, p. 33; 1908, p. 41. — Ul. Dumas, in *l'H. Préh.*, loc. cit., 1907.

Oppidum celtique de forme carrée, sur la colline dominant au Nord le village de la Baume, au débouché du défilé de la rivière

de Seyne. Les murs au Nord et à l'Est avaient été doublés; celui de l'Ouest, point le plus accessible de la colline, paraît avoir été triplé; au Sud, plusieurs lignes de défense descendent insensiblement jusqu'au pied du rocher (source). Au Nord, on voit une entrée plus spécialement défendue.

Nombreux vestiges de cabanes.

Inscription votive à *Segomanna* : TERTIVS TINCORIGIS F. SEGOMANNÆ V. S. L. M, découverte par le groupe spéléologique d'Uzès.

D'après Séguier (msct. Bibl. Nîmes, N° 13.795), une inscription gravée sur le rocher faisait mention d'une piscine et d'un chemin y conduisant.

TROUVAILLES. — Hachette polie; silex taillés.

Polissoir en fraidonite.

Poterie arrétine.

Débris du moyen âge.

TYPE B.

2° La Baume II.

F. Mazauric, *Recherches*, 1906, p. 34.

Enceinte celtique, située sur un promontoire, au Nord de l'enceinte I, moins importante que la première.

TYPE C. II.

Uzès. — 1° CASTRUM UCETIENSE. VCETIA (inscr. géogr. de Nîmes et nombreuses inscr. rom.).

BIBLIOGRAPHIE. — Menard. *Hist. de Nîmes*, I, n. VII, p. 21. — Germer-Durand. *Dictionnaire*, passim.

La Ville d'Uzès est située sur un plateau, entièrement isolé de tous côtés. C'était un *castrum* entouré de murs, à l'époque gauloise.

Les populations néolithiques habitaient surtout les bords de la Fontaine d'Eure, où la poterie est extrêmement abondante (découverte de sépultures,...).

La mollasse tendre de la falaise fut creusée en plusieurs points pour y établir des refuges. Sur les pentes de l'ancien jardin de l'Evêché, les débris gaulois et préhistoriques sont très abondants. Les découvertes gauloises et gallo-romaines sont fréquentes sous le sol de la ville actuelle. Malheureusement les murs servant de défense aux populations primitives ont depuis longtemps disparu sous les constructions modernes.

2° Castille.

P. Raymond. *Uzès*..., p. 98, 254.

Enceinte carrée en pierre sèche, située sur une butte conique, à 3 kilomètres environ au Sud d'Uzès, près de la ferme de Castille.

· Fragments de poterie néolithique; meules; lames de silex retaillées sur les deux faces,

TYPE A, I.

Valliguère. — Saint-Pierre.

F. Mazauric. *Recherches*, 1907, p. 246.

Sur le plateau de Saint-Pierre, au Sud-est de Valliguère, dominant le défilé important de Valliguère. Oppidum remarquable, autour d'une chapelle romane. Murs circulaires en pierre sèche; murs transversaux, divisant l'espace en carrés (cpr. *Grand Bois de la Rouvière*, commune de SALINELLES). Au Nord et au Sud, chemins d'accès avec traces d'anciennes constructions.

· Sépultures romaines au pied de la colline, versant Nord.

· Poterie gauloise abondante.

· Monnaies gauloises et romaines.

TYPE B.

Villeneuve-d'Avignon. — Mont Andaon, Fort Saint-André.

V. — G. Charvet, V. Vicin, loc. cit. 233. — Bayol, in. *Mem. Acad. Vaucluse*, 1898.

Les débris gaulois et gallo-romains se trouvent sur toute la colline. Il y a eu là un ancien refuge en face le rocher d'AOYENIO (Avignon).

Un autel gaulois découvert à Collias mentionne une divinité topique dont le nom, au datif, de ANDOOYNNABO, rappelle celui du *Mont-Andaon*.

Sainte-Anastasie. — 1° Castelvîel, MARBACUM

BIBLIOGRAPHIE. — Germer-Durand. *Découvertes...*, in. *Mém. Acad. Nîmes*, 1873. — L. Rochetin. *L'oppidum de Marbacum*, in. *Mém. Société Litt. et Scientif. d'Alais*, 1879, p. 248. — J. de Saint-Venant. *Arécomiques*, loc. cit., p. 529. — P. Raymond. *Uzès...*, p. 251. — F. Mazauric. *Recherches*, 1906-07, passim; notes manuscrites.

Situé sur la rive droite du Gardon, un peu en aval du village de Russan, en face du *Castellas* (v. *infra*), à proximité d'un gué important du Gardon sur lequel passait la voie de Nîmes à Aubenas, par Uzès. L'oppidum est situé sur le point culminant d'un contrefort rocheux, dont le pied est baigné à l'Est et au Nord par le Gardon. Au Sud, la forte déclivité de la montagne rendait la défense facile. Il n'était accessible qu'à l'Ouest, le rocher présentant une dépression par laquelle il se rattachait aux collines voisines. Les murailles de l'oppidum, multiples en certains endroits, étaient formées de blocs bruts de pierre, et atteignaient en certains points 4 mètres de large.

Sur le versant Sud, à la base, citerne grossièrement bâtie en quartiers de roc, avec de la chaux mêlée de gravier, formant un tout compact et solide, de 3 mètres de long sur 1^m70 de large, et 1 mètre de profondeur, dans œuvre; four de potier.

Au sommet de l'oppidum, du Nord au Sud, petit conduit souterrain de 0^m36 de large, fait de longues pierres non taillées.

TYPE B.

• *TROUVAILLES. — Céramique* : Poterie gauloise marnienne et beuvraysienne; fragments de chenêts gaulois (avec cercles imprimés au cachet); briques avec dessins d'animaux; débris d'amphores et de vases en terre blanchâtre grossière; petit pot de terre rouge à engobe blanc; Antéfixe en terre cuite (mascaron).

• Meules à bras en terre volcanique; caillou sphéroïdal, roulé (broyeur?)

• *Bronze* : Fragment de crochet de ceinturon; pendeloque de ceinturon, avec bélière; têtes de clous ornées de mascarons; manche de couteau, orné d'une tête de bélier.

Fer : Fragment de chaînette; crochets à anneau (clefs gauloises?); scories et vestiges de fours à minéral.

• Petit autel anépigraphie.

• *Monnaies : Massaliètes* : Petits bronzes au taureau cornupète; obole au type d'Apollon, très nombreuses;

Arécomiques : Monnaie d'argent à la tête d'Apollon laurée, R/ un cheval à gauche au-dessus de la rouelle à quatre rais, avec VOLC; bronze au buste de femme diadémée, à droite, couronne dans le champ avec VOLCÆ, R/ Démos debout, à gauche, tenant une palme, et AREC; petit bronze au buste de femme, à droite, avec A et R entrelacées, R/ à l'aigle éployé, patte droite sur l'épée, la gauche sur une couronne, avec VOLC.

Coloniales Nîmoises indépendantes : petit bronze à tête de femme (ou d'Apollon?) à gauche, R/ au sanglier posé sur une barre avec NAMAΣAT.

Coloniales Impériales Nîmoises : demi-pièces COL.NEM et pièces entières très nombreuses.

Samnagenses (?) avec l'ethnique ΣAM qui est peut-être MAΣ (de NAMAΣAT) renversé.

Imitations Massaliètes.

Allobroges.

Monnaies romaines diverses.

Monnaies en or *Wisigothiques* de l'atelier de *Banassac* (triens) au Musée de Nîmes.

2° *Bergerie Lermine*. — Enceinte rectangulaire avec vieux murs de pierre sèche, sur la rive gauche du Gardon. Poterie gauloise et

gallo-romaine. Les rochers avoisinants sont creusés d'un grand nombre de profondes cupules.

TYPE B peu développé.

3° *Roc de l'Homme Mort*. — Enceinte située sur un rocher à pic dominant le Gardon, à droite de la route de Nîmes à Uzès, à 2 kilomètres avant d'arriver au Pont-Saint-Nicolas.

TYPE C. II.

4° *Castellas de Russan*.

BIBLIOGRAPHIE. — J. de Saint-Venant; *Plan* manuscrit. — P. Raymond. *Uzès...*, p. 250. — F. Mazauric. *Notes* manuscrites.

Oppidum situé à 500 mètres au Sud des grottes Latrone et de Saint-Joseph, sur un monticule de 200 mètres, contourné par le Gardon. Surveillait toute la vallée. Il était défendu naturellement par les falaises qui le limitaient à l'Est, à l'Ouest et au Sud.

Refuge dès l'époque néolithique (petite enceinte en pierre sèche de gros appareil, au Nord de l'oppidum). Silex et poteries grossières.

Au pied de la muraille constituant l'à-pic à l'Ouest, deux grottes-refuges dont l'une devait probablement s'ouvrir par un *aven* au centre du plateau. Débris néolithiques abondants. Au moyen âge, formidable *Castrum*, repaire de bandits assiégé à plusieurs reprises par les habitants de Nîmes.

TYPE A. II.

Arrondissement d'Alais.

Anduze. — 1° *Castelviel de Saint-Julien*. — ANDVSIA (inscr. géogr. de Nîmes).

BIBLIOGRAPHIE. — Paulet. *Hist. de la ville d'Anduze* (écrite à la fin du XVIII^e siècle, publiée en 1847). — Dr Viguiier. *Notice sur la ville d'Anduze et ses environs* (1823). — F. Mazauric. *L'Oppidum de Saint-Julien...*, in *Bull. Société Sc. Nat.*, Nîmes, 1902, p. 2. — *Recherches*, 1910, p. 30.

Cet oppidum, d'un type fort curieux, domine à l'Est la ville d'Anduze, les coteaux et la source du *Poulverel*, à l'Ouest la vallée de *La Bau*, au Nord le Gardon; il est séparé au Sud du reste de la montagne par un isthme étroit de défense facile. Le seul point vulnérable est le versant Nord-est qui domine Anduze.

Les ruines des cabanes existent encore, échelonnées à tous les niveaux et encastées dans les espèces de *baumes* artificielles (1) que les habitants primitifs ont pratiquées dans les strates de la roche

(1) PAULET (op. cit.) rapporte la tradition locale, qui veut que ce soient là des caves creusées pour la fabrication du vin des Empereurs romains.

oxfordienne relevées presque verticalement en certains endroits. On en compte près de 200.

Plusieurs enceintes de murailles éboulées. Sur la cime, antique chapelle romane de Saint-Julien (édifiée peut-être sur les ruines d'un édicule antérieur).

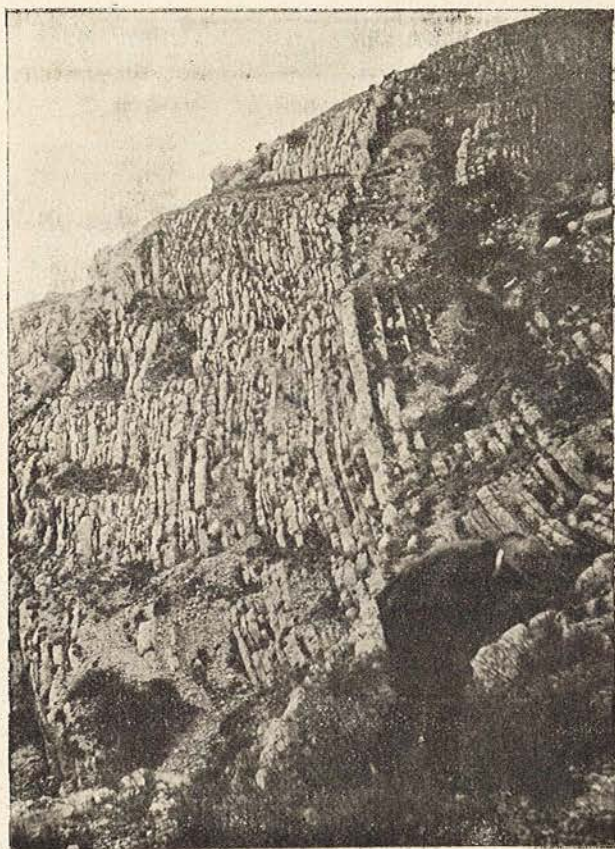


Fig. 7. — Les Rochers d'Anduze.

Un escalier taillé dans le roc à-pic du versant Nord, descendait jusqu'à *La Bau* (station néolithique et dolmen) et était défendu à la base, par une série de murs demi-circulaires en pierre sèche et très épais.

TRouvailles. — Eclats de silex cacholonné (rares). Débris abondants de poterie celto-romaine, ainsi que débris de poterie néolithique.

• Meules en grès et en trachyte volcanique; cailloux de fronde, très abondants en certains points, notamment près de l'isthme (quartz roulés du Gardon).

• Scories de fer; fragments de plomb.

• Débris (rares) de vases en stéaschiste ou en pierre ollaire.

• Verroterie.

• Rares monnaies gauloises.

Traces d'habitat à toutes les époques, depuis le néolithique, et surtout aux Invasions du Bas Empire.

TYPE C. I.

2° Paulhan.

(F. Mazauric).

En face le hameau de la Madeleine, sur le rocher creusé de grottes qui domine la rive gauche du Gardon, nombreux murs de pierre sèche délimitant des espaces carrés ou rectangulaires. Certains de ces murs ont plus de 2 mètres d'épaisseur.

Ces enceintes ont dû servir de refuge au moyen âge.

Peu de poteries: quelques fragments néolithiques, gaulois et gallo-romains, principalement du côté Sud.

TYPE A. II.

Bouquet. — 1° *Camp de Suzon, Sant Péile*, SEGVSI0 (inscr. géogr. de Nîmes).

BIBLIOGRAPHIE. — C. Charvet, Rapport sur les fouilles des *Fumades*, in Mem. Soc. Litt. et Scientif. d'Alais, 1872; 1878. — F. Mazauric. *Le Bouquet et la Cèze*, 1904, p. 23. — M. Dumas, in l'*H. Préh.*, loc. cit., 1907.

Oppidum situé à l'entrée du défilé important de l'Argensol, commandant l'unique passage de la Chaîne du Bouquet, entre le défilé de Tharoux au Nord et celui des Angoustrines au Sud. La colline, au Nord et à l'Est, présente l'aspect d'un cône tronqué, à base elliptique, dominé par un plateau horizontal de 300 mètres de diamètre, dont les escarpements verticaux de 20 à 30 mètres de hauteur forment défense. Du côté de l'Ouest, seul accessible, le flanc de la montagne s'infléchit à 45°, aboutissant au lit du *Ségui-son* dont les eaux suivent une faille étroite, entre des roches abruptes et vont se perdre dans les gouffres profonds des Aiguières (1), qui séparent le pic de Suzon, du Mont de Lansac (v. *infra*). Le camp est formé au sommet par une enceinte rectangulaire, d'environ 100 mètres de côté, avec restes d'une citerne au centre. Sur

(1) Les Aiguières sont formées de *tines* ou « marmites de géants », produites par l'érosion de la roche sous l'action des eaux et le tournoiement des cailloux (V. F. Mazauric. *Recherches spéléologiques dans la région de la Cèze et du Bouquet*, in *Mém. Soc. de Spéléologie*, 1904).

les pentes se trouvent des fonds de cabanes. Enfin des murs de défense ont été élevés aux passages les plus vulnérables.

Les vestiges gallo-romains se trouvent partout sur les pentes, jusqu'au bord du *Séguison*.

TRouvAILLES. — Collier en or, découvert près des Aiguières, après une inondation.

• Débris de poteries celtiques; estampille de potiers avec les sigles QN.

• Peson de fuseau en plomb, orné, d'époque gauloise (cpr. infra *Saint-Bonnet* (Mardeuil) et MIALET, *Souco Roundo*).

• Patère en verre.

• *Monnaies*: Coloniales impériales de Nîmes; Trajan; Domitien; Antonin,...

• Dans la citerne, il a été trouvé de nombreux petits autels votifs gallo-romains avec inscriptions (Etabliss. baln. des *Fumades*); nombreux tombeaux romains découverts au pied de la colline.

TYPE B. — Alt. 300 mètres.

2° *Lansac, Camp de César*. — Oppidum situé sur la montagne à l'Ouest de Suzon, au-delà des Aiguières. Le camp est formé d'une enceinte en pierre sèche, moins bien conservée que celles de l'oppidum de Suzon. Sur le chemin d'accès, grand clavier (tumulus? fortin?) au débouché supérieur du sentier aboutissant à la rivière.

TYPE B. — Alt. 319 mètres.

3° *Clergue et Seynette*. — Cette enceinte est située au-dessus des Baumes de Payan et servait, d'après la tradition locale, de refuge aux anciens habitants de Seynes (STATVMÆ? inscr. géogr. de Nîmes). Des murs de pierre sèche, existent non seulement au sommet (enceinte demi-circulaire), mais encore à la base, sous les grottes et le long de l'*afrau* (1). Un grand clavier s'élève du pied de la colline, jusqu'au niveau des grottes: c'était sans doute l'assiette du chemin d'accès.

TYPE C. II. — Alt. 500 mètres.

4° *Ranc de Gauto-fracho* (2). — Enceinte demi-circulaire, entourant un à-pic dans lequel est ouverte une grotte (poterie de type

(1) La montagne du Bouquet, à cause des à-pics vertigineux qu'elle offre à l'Est, était de nature à servir de refuge. Aussi les traces celtiques sont-elles fréquentes sur toute la crête qui forme comme un immense arc de cercle. Les parois sont partout verticales; seules quelques failles ou crevasses permettent d'atteindre au sommet: elles sont connues dans le pays sous le nom d'*afrau* et servaient autrefois aux habitants de la plaine pour gagner précipitamment leurs refuges en cas d'alerte.

(2) de: *Gauto* s. f., joue;... flanc d'une montagne, versant d'une colline...; — et de: *frach, fracho*, adj. (lat. *fractus*), brisé, rompu. (Cf. F. Mistral. *Trésor*, v¹^e d¹^e).

néolithique). L'enceinte supérieure devait servir de défense à la grotte.

TYPE C. II.

Brignon. — *Serre de Brienne, Puy Saint-Jean*, BRIGINN (inscr. géogr. de Nîmes).

BIBLIOGRAPHIE. — Ménard. *Hist. de Nîmes*, I. note VII, p. 38; — *Dictionnaire Archéol. de la Gaule. Epoque celtique*. I, v° Brignon (L. Allègre). — G. Charvet. *Rapport sur les fouilles faites aux Fumades*, in. *Mém. Soc. Litt. et Scientif. d'Alais*, 1872, p. 80. — Germer-Durand. *Découvertes...* in *Mém. Acad. Nîmes*, 1873. — F. Mazauric. *Recherches*, 1906-1907, p. 69.

L'oppidum occupe un mamelon qui s'élève au-dessus du village de Brignon. Il est défendu du côté de la plaine par un escarpement naturel, et sur tout le reste de son pourtour par deux cours d'eau (confluent de la Droude avec le Gardon).

TROUVAILLES. — Poterie celtique abondante.

• Chenêt gaulois en terre cuite (tête de cheval).

• Petit autel votif anépigraphie portant sur sa face principale, le Mercure gaulois (M. Aurès); autel votif aux *Mères*, avec perforation oblique (G. Charvet); inscription gallo-romaine de SOLIMARVS LEITVRRONIS. Nombreuses inscriptions romaines.

• *Monnaies.* — Statère des *Eduens* (de Saulcy); drachme *mas-saliète* ou buste de Diane, R/ lion à droite avec $\frac{\text{MAΣΣA}}{\text{ΛΙΗΤΩΝ}}$; monnaie d'argent des *Tectosages*, carrée, à la tête de Nègre à gauche, R/ croisette à segments inégaux, les deux supérieurs incomplets, les deux autres ornés de l'S gauloise et d'un croissant pointé; fragments de *coloniales impériales nimoises*, etc.

TYPE B. — Alt. 129 mètres.

Brouzet-lès-Alais. — *Camp de l'Empare* (1).

F. Mazauric. *Le Bouquet et la Cèze*, 1904, loc. cit., p. 22.

Cette enceinte demi-circulaire, couronne une partie de la crête méridionale de la montagne du Bouquet, et commande le défilé des Angoustrines (v. *supra*, comm. de BOUQUET. *Suzon*). La défense est complétée par l'à-pic au Sud.

TYPE C. II. — Alt. 350 mètres environ.

Euzet-les-Bains. — *La Forêt*.

BIBLIOGRAPHIE. — J. de S. Venant. *Plan msct.*; *Arécomique*, loc. cit., p. 529. — Ul. Dumas, in. *l'H. Préh.*, loc. cit. 1907. — F. Mazauric, *Recherches*., 1909, p. 22.

(1) Cf. F. MISTRAL. *Trésor*. — v° *emparo* (rom. *ampara*; b. lat. *ampara*, *empara*), s. f. rempart, défense (du verbe *para*, *apara*, défendre).

Cet oppidum, bien conservé, est situé au sommet de la colline qui s'élève au Nord du village. Le versant Nord est taillé à pic et présente de formidables escarpements de rochers. Du côté Sud, la pente est beaucoup plus douce et se trouve coupée par plusieurs vallonements: c'est de ce côté qu'ont été établis les ouvrages défensifs. La longueur totale du refuge mesure environ 700 mètres, sur une largeur maximum de 50 mètres. Les murs sont à peu près complètement écroulés; cependant il subsiste quelques traces de parement vers le milieu. Aux points faibles et autour du point cul-

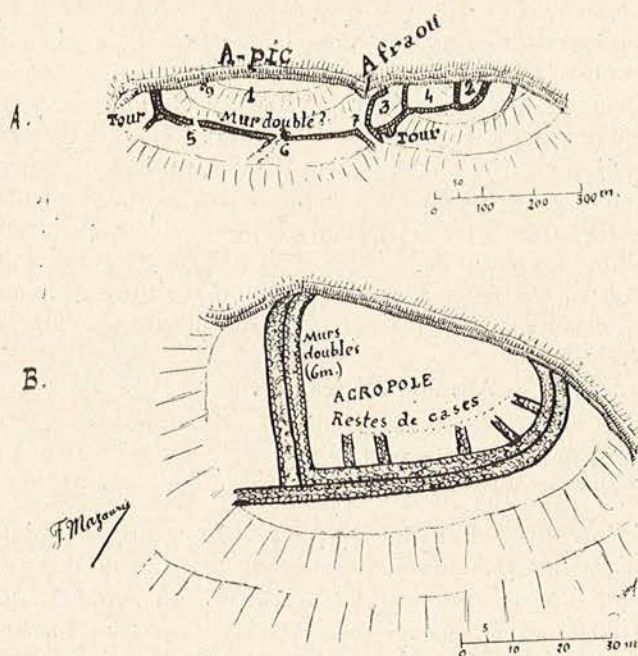


Fig. 8. — Oppidum d'Euze-et-les-Bains.

Légende; A. 1 — Enceinte principale 2, Acropole; — 3, 4, Enceintes secondaires; — 5, 6, 7, Portes; — 8, Point où fut trouvée la poterie peinte; — 9, Aven.

B. — Plan détaillé de l'Acropole, avec ses murs doublés et ses restes de constructions.

minant, les murs ont été doublés et atteignent une épaisseur de 5 à 6 mètres. Des traces de tours demi-rondes existent sur 2 ou 3 points (Fig. 8).

L'ensemble comprend deux parties distinctes :

A. La plus étendue, à l'Ouest, forme le camp proprement dit (poterie grossière fortement micacée, vases ou amphores faits au tour; un fragment de poterie peinte: terre rosée, bien cuite, à engobe blanc, avec lignes parallèles en grillage d'un rouge brillant).

B. La partie Est, séparée de la précédente par une petite dépression, est elle-même divisée en trois camps, dont le plus élevé, entouré d'une solide enceinte de murs doublés, paraît constituer l'acropole. On y remarque de petits murs perpendiculaires aux remparts (séparations de cases, ouvertes à l'intérieur et adossées au mur d'enceinte).

Sur les pentes de la montagne, nombreuses trainées de pierres, restes d'anciens murs de défense. Du côté de l'a-pic, *afrau* permettant de descendre jusqu'au fond de la vallée. Du côté opposé, emplacement de trois portes correspondant à des chemins d'accès.

A un niveau bien inférieur, sur la pente Sud, une vingtaine de silos taillés (*Fig. 8*) dans la roche urgonienne, contenaient des ossements calcinés et des restes de cuisine. Ils sont à comparer aux silos de Fontbousse, près Sommières. Ils affectent la forme interne de grands *dolia*. Profondeur de 1^m50 sur 1 mètre de large. Ils se présentent par groupes de 2 ou 4. Sur leur paroi, plusieurs séries de 4 ou 5 trous disposés circulairement et dans lesquels on devait introduire des pièces de bois pour séparer par couches les matières conservées. On remarque, à l'orifice, une feuillure circulaire avec trous de scellement permettant de fixer une grande dalle formant couvercle.

TYPE C. II. — Alt. 300 mètres env.

Généralgues. — Peyremale.

F. Mazauric. *Recherches*, 1909, p. 18.

Enceinte demi-circulaire en pierre sèche, sur la pointe d'un rocher d'abord très difficile, dominant le hameau des Gipières. Les murs ont une épaisseur de 2 mètres. Au sommet, quelques traces d'habitations taillées dans le roc, comme au *Castelviel de Saint-Julien* (comm. d'Anduze), et 2 ou 3 petites excavations ayant pu servir d'abris.

A l'intérieur de l'enceinte, on ne trouve aucun reste de poterie.

Cette petite enceinte n'a pu servir que de refuge momentané.

TYPE C. II. — Alt. 424 mètres.

Méjanès-lès-Alais. — Vié-Cloutat (V. infra Mons).

Méjanès-le-Clap.

BIBLIOGRAPHIE pour les enceintes qui suivent. — F. Mazauric, *La Cèze*, loc. cit., 1903, p. 15; *La Cèze et le Bouquet*, loc. cit. 1904, p. 22; *Recherches* 1906-07, p. 57; — Ul. Dumas, in. *l'H. préh.* 1907; *Enceintes et dolmens*, loc. cit., 1908.

1° *Le Clap de Caporie* (V. plan et texte: Bull. S. P. F., 1908).

Cette enceinte est située près de la ferme de Caporie, à l'Est, sur une hauteur, au voisinage des dolmens v. *supra*. p. 549.

TYPE B.

2° *Aven de Peyre-Haute*. — V. description, *supra*: *Introduction*. p. 55. — F. Mazauric. *La Cèze*, 1903, loc. cit, p. 16.

Poterie néolithique, celtique et romaine.

Citerne recueillant les infiltrations fluviales d'une petite galerie souterraine. — Cpr. Les avens — grottes, citées par M. Fournier, in *Rev. Préh.*, 1906, p. 66 et suiv.

TYPE C. VII.

3° *Enclos Michel*. — Vestiges de cabanes, groupées en un immense clavier et entourées d'un mur en pierre sèche. — Pas de poterie.

TYPE B. (?).

4° *Mas Madier*. — Enceinte située à l'Est du Mas Madier, sur la presque île rocheuse s'avancant dans une brèche au Nord même de la Cèze. — Grottes avec sépultures d'époque préhistorique. — Vestiges de l'Age du Bronze et gallo-romains.

TYPE C. II.

5° *Combe de Saint-Estève*. — Vieux murs et fonds de cabanes en pierre sèche, au-dessous des fermes de Pernille et de Madier. (Rochers refuges). Source dans une grotte voisine. — Poterie ancienne.

TYPE C. I.

6° *Serre de la Grange*. — Vieux murs en pierre sèche, ruinés. Nombreux clapiers (sépultures).

TYPE B.

7° *Roc de Matayan, Signargues*. — Enceinte demi-circulaire, bien conservée, au sommet de la montagne qui domine les Baumes de Signargues. Les murs complètent la défense naturelle formée par l'à-pic; ils sont formés de gros blocs, de type cyclopéen.

Nombreux débris de l'âge du fer, dans l'enceinte et dans les grottes.

TYPE C. II.

8° *Cambarnier*. — Entre la grange de Cambarnier et les premières terres de la plaine de Caméliér.

Partie d'enceinte néolithique (dalles posées de champ), remaniée à l'époque Gauloise et romaine.

V. Bull. S. P. F., 1908., loc. cit.

TYPE A. I.

9° *Cougoussac*.

V. Bull. S. P. F. 1908, loc. cit. — V. *Supra* p. 549.

Le groupe de constructions en pierre sèche de Cougoussac se trouve à proximité de deux dolmens. Mais ce voisinage, à notre avis, n'implique aucune relation entre ces deux espèces de monuments. Les murs que nous étudions sont d'un autre âge (v. *supra* : Introduction C. III) et se sont développés à côté des deux mégalithes. Les plans et la description même d'Ulysse Dumas (V. Bull. S. P. F., 1908, loc. cit.) prouvent que ces constructions sont postérieures, et qu'on doit écarter résolument l'hypothèse qui en fait des dépendances en quelque sorte consacrées et rituelles des dolmens.

Ces constructions se composent :

A. D'une *Enceinte ovale* (20 mètres, 18 mètres) avec mur en blocs bruts de 0^m80 d'épaisseur sur 1^m50 de haut, reposant sur le sol sans fondement ; l'intérieur de l'enceinte est nivelé. Poterie grise dans la couche terreuse peu épaisse.

B. D'un *clapier* de 6 mètres de diamètre, formé de gros blocs dont quelques-uns semblent avoir été disposés circulairement vers la base. — Terre noirâtre, traces de charbon ; aucun autre débris (tumulus ?).

C. D'un groupe de *cabanes* avec murs faits de gros blocs, limitant des cases irrégulières de petite dimension ; — hauteur maximum des murs 1^m50. Pas de foyers à l'intérieur.

D. D'une *cabane circulaire*, construite sans doute en encorbellement et surperposée à une cabane plus ancienne, dont la base était formée de gros blocs. Pas de foyer.

E. De clapiers d'épierrement, situés en dehors de cet ensemble.

F. D'une enceinte plus grande que l'enceinte A, limitée par un mur de 0^m80, à double rangée de grandes dalles placées verticalement et enfoncées dans le sol, avec intervalle comblé par de la pierraille. Intérieur de l'enceinte nivelé. Poterie grisâtre.

G. Des vestiges d'un mur d'enceinte, entourant l'ensemble, fait de gros blocs et reposant sur le sol sans fondement.

TYPE A. II (et A. I ?).

10° *Blacassine de Péchivet* (Coumoulet ? d'Ul. Dumas).

Cf. L. Allègre, *Monument celt.*, msct. cf. 1863, p. 53 ; *album*, pl. D, fig. 5.

A l'Est du *Serre du Bouissas* (V. *infra*), double enceinte paraissant enclavée dans une enceinte plus grande, avec murs de 1^m50 à 2^m60 d'épaisseur. L'ensemble forme une espèce de triangle largement arrondi. A la partie Nord-est, seconde enceinte plus petite (14 mètres de côté) dans laquelle on accédait par une espèce de porte.

A l'Ouest grand clavier circulaire.

TYPE A. II. (et A. I. ?).

11° *Serre du Bouissas.*

Cf. L. Allègre, msct cit. p. 54. Ul. Dumas. *Enceintes et dolmens*, loc. cit. (1908), v. supra. *Introduction*, p. 549 et *Cougoussac* (même comm.).

Groupe d'enceintes établies les unes à côté des autres, avec cases, situé sur le penchant du serre du Bouissas, au Sud de Mejan-le-Clap. Ces enceintes présentent des analogies avec l'habitat de la Liquière (Type A. II). Murailles épaisses dont les débris jonchent le sol sur une largeur de 8 à 10 mètres, avec contre murs en pierres de toutes dimensions.

L'ensemble de ces constructions comprend (V. plan sommaire, in *Bull. S. P. F.*, 1908, loc. cit.):

A. Deux *clapiers* volumineux ne contenant aucun vestige (épierement), reliés entre eux par d'autres clapiers de moindres dimensions.

B. Cases étroites (16 m. de long sur 3 m. large, avec murs de 2 m. de haut. maximum), adossées à un grand mur. Les murs de ces cabanes sont construits à angle droit. Sol grossièrement nivelé. Foyers; poterie grisâtre: fragment de couvercle d'un grand pot, fusaïole (?).

C. Cabanes très étroites et petites (5^m8 de long sur 1^m80 à 2^m de large) qui devaient être recouvertes de branchages.

D. *Enceintes* contiguës n'ayant rien donné. L'enceinte située à l'Ouest de la ligne de clapiers (A) est limitée par une rangée unique de dalles mises de champ. Elle n'a rien donné non plus. Seule, une enceinte ovale, située à l'Est de ce groupement, et limitée par une double rangée de dalles placées de champ, a donné, dans la partie supérieure de la couche terreuse, de la poterie grisâtre.

TYPE A. II (et A. I. ?).

Mialet — *Souco Roundo* (1).

Cf. F. Mazauric. *Recherches...*, 1906-07, p. 26.

Il existe une série d'enceintes identiques de petite dimension, sur les crêtes des collines au Nord du village de Mialet.

Elles alternent avec des tumuli hallstattiens. L'enceinte de la *Souco Roundo*, qui peut être prise pour type, couronne un rocher en pain de sucre, aux pentes très raides, dominant le Gardon de 200 mètres.

Une calotte supérieure centrale est constituée par un amas de cabanes écroulées dont le mode de construction rappelle celui de

(1) F. MISTRAL. *Trésor...* v° *Souco* (lat. *Sulcus*; it. — *Solco*). Sf. billon; enrué,...; espace labourable entre deux rangées de vignes.

nos *capitelles*. Quelques-unes sont à peu près intactes. Au-dessous, plate-forme circulaire, large de plus de 10 mètres et d'une régularité parfaite : c'est cette plate-forme qui a fait donner le nom de *Souco* à tout l'ensemble des constructions. Un mur de 3 à 6 mètres de haut, sur 1 à 3 mètres d'épaisseur limite le tout avec porte d'entrée unique au Sud. A un niveau inférieur, plusieurs pans de murs ont dû servir de retranchements.

Absence complète de poterie. — Trouaille d'un disque de plomb (0^m03 de diam.), percé d'un trou au milieu et orné d'un côté de chevrons parallèles, de l'autre de caractères en relief rappelant ceux des monnaies celtibères (1) (fusaïole? tessère gallo-romaine ?)

TYPE C. IV. — Altitude 400 mètres.

Mons. — Vié-Cioutat.

BIBLIOGRAPHIE. — Abbé de Sauvages. *Dictionnaire Languedocien-français* (éd. 1756), v^o *ruino*. — Emilien Dumas. *Notes mscts.* — Germer-Durand, *Dict.* p. V et v^o *Vié-Cioutat*. — G. Charvet. *Rapport sur les Fumades*, 1872, loc. cit., p. 75. — L. Chamboredon. *Vié-Cioutat*, in *Mém. Société litt. et scientif. d'Alais*, 1872, p. 101. — E. Flouest. *Lettre à A. Bertrand sur le casque gaulois de Mons*, in *Revue archéol.*, 1880, I, p. 294. — J. de Saint-Venant, *Arécomiques*., loc. cit., p. 509; *plan sommaire msct.* — Ul. Dumas. *Enceintes*., in *H. Préh.*, 1908.

Ce très vaste oppidum s'étend sur une colline isolée, aux limites des communes de Mons, Monteils et Méjanès-lès-Alais. Il est entouré au Nord et à l'Ouest, par la Droude.

Un mur d'enceinte continu, polygonal suit la limite du plateau. Cette muraille de pierre sèche, en partie éboulée, montre par places des pans de murs cyclopéens. Les Romains se sont établis là à demeure; quelques parties des murailles ont été réparées par eux. On trouve également sur le plateau, des colonnes, des mosaïques, des ustensiles en fer et en bronze de l'époque romaine.

• Casque en fer gaulois (coll. Lombart-Dumas au Mus. de Nîmes) : fabriqué d'une seule pièce en tôle de 0^m002, formant calotte sphérique de 0^m220 à 0^m187 d'entrée sur 0^m136 de profondeur maximum; couvre-nuque; deux nervures en saillie symétriques au repoussé, sur la région frontale, avec boutons métalliques (cf. E. Flouest, loc. cit.).

• Fragment de meule à bras en pierre volcanique d'Agde; débris de meule plate en conglomerat très fin.

L'attribution du VATRVTE de l'Inscription géographique de Nîmes, à Vié-Cioutat (Germer-Durand), n'est encore qu'hypothé-

(1) Cpz. Objets identiques recueillis au *Mardieul* (v. *supra*, Comm. de S. BENNET), à *Suzon* (Comm. de BOUQUET), à Orléans, dans le lit de la Loire.

thique. Elle se base sur la ressemblance de ce mot avec le nom de la rivière qui passe à Vié-Cioutat, la *Droude*.

TYPE B. — Altitude 230 mètres.

Monteils. — *Vié-Cioutat*, v. *supra*. **Mons.**

Navacelle. — *Le Rédolet*.

Cf. F. Mazauric. — *La Cèze et le Bouquet...*, loc. cit., p. 22.

Sur un des derniers contreforts Ouest de la montagne de Bouquet, au bord de la route de Brouzet à Navacelle. Ruines nombreuses de cabanes. Plusieurs enceintes en pierre sèche. Dans un angle de l'oppidum, grand clavier ayant donné plusieurs tombes formées de dalles calcaires posées de champ et formant caisson.

Au point culminant de la colline, il a été trouvé des poteries de type primitif, des débris de cuisine; éclats de silex, haches polies. A proximité de cette station néolithique, se trouvent deux grottes dont l'une (*Grotte du Taïs*) a dû servir de sépulture.

TYPE A. II. — Altitude 250 mètres environ.

Rousson. — *Castellas. Castrum de Rosone* (XII^e s.).

BIBLIOGRAPHIE. — Germer-Durand. *Dict. v^o Rousson*; — G. Charvet. *Grotte sépulcrale de Rousson*, in, *Mémoire Société littéraire et scientifique d'Alais*, 1884, p. 21.

Vestiges d'anciennes murailles sur le sommet d'une butte conique, dans le voisinage de la grotte de Rousson, qui a livré une sépulture néolithique importante.

Saint-Jean-de-Marvéjols. — *Font-Couverte*.

J. de St-Venant.

Saint-Privat-de-Champclos. — 1^o *Bàrri d'Avéjan*, *Bàrri de St-Ferréol*.

Cf. F. Mazauric. *La Cèze...*, 1903, loc. cit. p. 15.

Triple enceinte de murs sur une hauteur dominant la Cèze, dans une situation défensive remarquable; l'enceinte supérieure ovale. Entre la 1^{re} et la 2^e enceinte, grottes et avens (servant encore aujourd'hui de citerne naturelle).

Le *Bàrri d'Avéjan*, malgré son importance stratégique, ne paraît guère avoir été qu'un refuge pour les populations voisines, notamment celles qui habitaient les nombreuses cabanes de Saint-Sébastien.

Peu de poterie; fragments de meules en trachyte.

TYPE B (peu développé).

2° *Ferreirrolles*. — Vieilles ruines sur un promontoire dominant la Cèze, à 500 mètres en amont du château de Ferreirrolles. Vestiges de murs en pierre sèche. Agglomération de petites cabanes et d'enceintes séparées par des ruelles étroites.

Aux abords, grotte préhistorique sépulcrale importante.

Aucun débris de poterie.

TYPE A. II.

3° *Saint-Sébastien*. — Village primitif important (dont le refuge devait être le *Bàrri d'Avéjan*).

• Poterie grisâtre ou rouge, quelquefois noire (âge du fer); *dolia* et *tégulae*.

• Meules en trachyte; broyeurs en schiste ou en grès (cailloux de la Cèze).

• Scorries de fer abondantes.

Seynes. — *Font du Trône, Vaurargues*.

BIBLIOGRAPHIE : G. Charvet. *V. Vicin*, 1873, loc. cit., p. 210. — F. Mazauric. *Recherches*, 1906, p. 33. — Ul. Dumas, *Enceintes*.. in., *l'H. Préh.*, 1907.

Enceinte formée de vieux murs en pierre sèche, située sur un petit plateau dominant la source. Occupée jusqu'à l'époque romaine.

Fragments de *dolia* et de *tégulae*, abondants.

Tharaux — *Serre de Peyreghil, la Rouviérette*.

BIBLIOGRAPHIE. — F. Mazauric. *La Cèze*.., loc. cit., 1903, p. 15. — Ul. Dumas, *Enceintes*.., in. *l'H. Préh.*, 1907, plan; in *Bull. S. P. F.*, 1908 (*Enceintes et dolmens*).

Au Sud-est du village de Tharaux, sur le versant Est et le sommet du mamelon compris entre Tharaux et la route de Saint-Jean-de-Marvéjols. Plusieurs enceintes très étendues entourant la montagne sur laquelle se trouve également un dolmen (v. *supra*. *Introduction* p. 549, et enceintes analogues dans la comm. de Méjannes-le-Clap). Le plan seul indique que ces enceintes n'ont aucun lien direct avec le dolmen qu'elles ont enclavé, absorbé.

TYPE A. II. — Alt. 240 mètres environ.

Tornac. — 1° *Badaubre haut*.

Cf. F. Mazauric. *Recherches*, 1910, p. 8.

Un peu au Sud de Tornac, petite enceinte gauloise, à quelques pas de la ferme de Badaubre. — Sur la pente Sud de la colline, petite station néolithique.

2° *Badaubre bas.*

Importante enceinte de pierre sèche, au-dessous d'une petite station néolithique, au pied de la colline, versant Sud. Cette enceinte paraît avoir été habitée surtout au moyen âge.

Tornac. — *La Mure.*

Rocher isolé, au milieu du plateau qui s'étend au-dessus et à l'Ouest de l'ancien manoir de la Mure. Quelques vieux murs en pierre sèche et des fonds de cabanes sur le rocher et à la base. Non loin de là, dolmen ayant donné une belle pointe en feuille de saule, des perles en pierre olaire, en schiste et en test de coquillages marins.

TYPE A. II, peu développé.

Arrondissement du Vigan.

Alzon. — *Le Ferlet.*

BIBLIOGRAPHIE. — Cazalis de Fondouce. *Tumulus Hallst.*, loc. cit., p. 208. — F. Mazauric. *Larzac*, loc. cit., p. 66 ; *Recherches*, 1908, p. 9.

Petite enceinte dominant les gorges du Vissec. De petits refuges analogues existent tout le long de la gorge, sur des promontoires isolés. Dans de nombreuses cavités naturelles des environs il a été trouvé des débris néolithiques (silex, haches polies), des fragments de poterie fine de l'Âge du Bronze.

Un peu au-dessous de l'isthme qui relie le roc du Ferlet au plateau, une curieuse citerne dans laquelle on descend par plusieurs marches d'escalier, a été creusée dans une sorte de faille a remplissage marneux.

Une tradition locale rapporte qu'au moyen âge, l'ermite du Ferlet correspondait la nuit, au moyen de feux, avec celui du Saint-Guiral

TYPE C. II.

Arrigas. — *Saint-Georges, Ort de Dieu (?)*.

BIBLIOGRAPHIE. — V. de Beaumefort *Mon Celt.*, 1863, p. 27. — C. Chante. *Le Vigan.*, p. 116.

Nombreux vestiges d'habitations, au-dessus du hameau de Saint-Georges. Au-dessous, traces d'un canal qui amenait l'eau d'un torrent. En arrière, dans une masse rocheuse admirablement placée pour servir de réduit en cas d'alarme, on remarque des trous ménagés de distance en distance, où s'engageaient les poutres soutenant le pont qu'il suffisait de détruire pour rendre ce refuge inaccessible. Cet ensemble, habitat-refuge d'âge indéterminé mais sans doute très ancien, domine les vallées d'Aumessas et d'Arrigas.

TYPE C. I (?), — Alt. 1014 mètres.

Aumessas. — Saint-Péile.

Blandas. — La Condamine.

Cf. L. Allègre. *Mon. Celt.*, msct. cit., p. 71.

En allant de la Baumasse (au Nord de Blandas) à Campestre, à l'extrémité Nord du plateau, en vue de la vallée d'Alzon. La défense naturelle est complétée par un large mur de pierre sèche de 2 mètres d'épaisseur, entourant une enceinte elliptique de 42 mètres sur 60 mètres, avec entrée au Sud.

Près de cette entrée gisaient les fragments d'un monolithe en grès étranger à la localité, équarri, qui devait avoir près de 4 mètres de long, sur 0^m56-0^m35 d'épaisseur.

TYPE II (et B. ?).

Bragassargues. — 1° Le Roc Rouge.

Cf. F. Mazauric et G. Mingaud, in *Bull. Société Et. Nat. Nîmes*, 1909, p. XXXV.

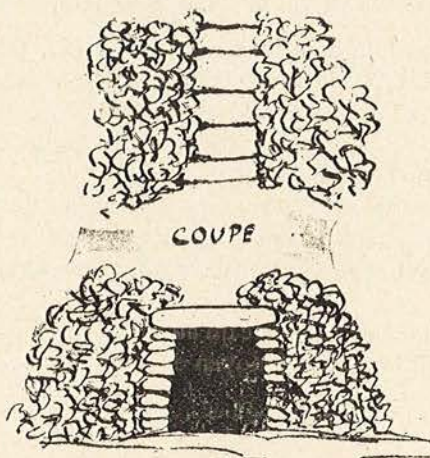


Fig. 9. — Porte de l'Enceinte du Roc Rouge (Comm. de Bragassargues).

On a utilisé pour la défense, les à-pic rocheux de l'Ouest, en surplomb sur le ruisseau de *Crieulon*. — Porte, aujourd'hui ensevelie sous les buissons et la pierraille, mais assez bien conservée, située entre deux clapiers qui devaient être des tours. Elle était recouverte de grandes dalles (V. Fig. 9).

Il existe quelques vestiges d'une enceinte construite en blocs cyclopéens et venant se relier à celle du Roc Rouge vers le Sud-est, du côté de la porte décrite ci-dessus.

TYPE C. II.

2° La Quiquiéu.

Enceinte circulaire, de dimensions plus restreintes que la précédente, située sur la même colline qui borde le Crieulon, et séparée du Roc Rouge par un col. Des murs de pierre sèche se voient au tour et à la base du rocher.

TYPE II.

3° Castellans de Roucaute, la Nougarede.

BIBLIOGRAPHIE. — A. Rulman (xvi^e s.). Msct. Bibl. Nîmes, n° 180. — Des-
trems de Saint-Christol. *Le château de la Reyne Blanche*. — F. Mazauric et
Mingaud, loc. cit., — F. Mazauric, *Recherches*, 1910, p. 30.

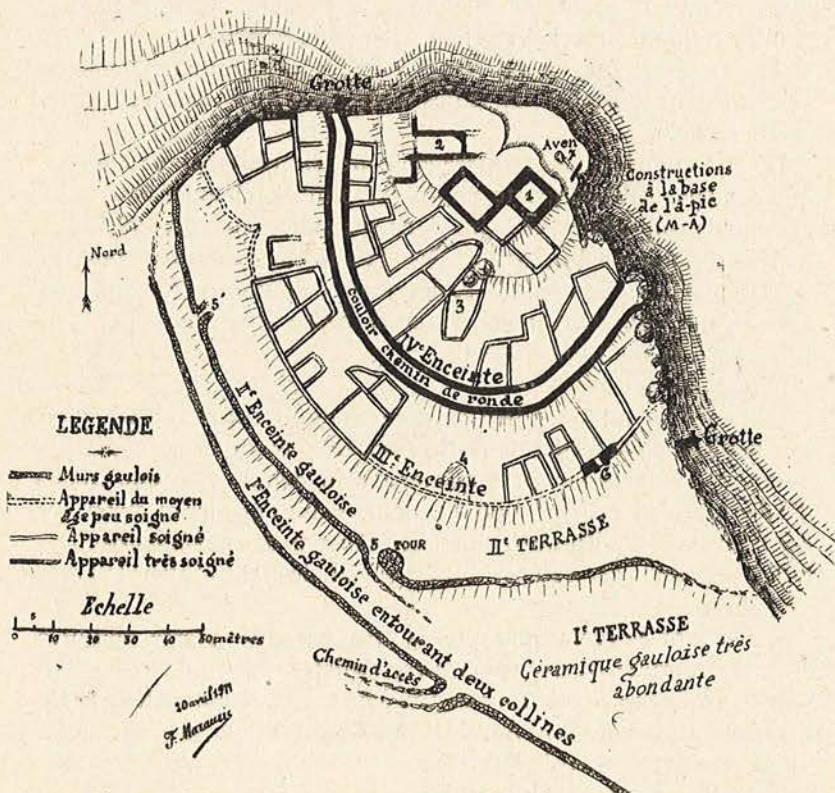


Fig. 10. — Château de Roucaute ou de la Reine Blanche (Comm. de Bragassargues).

Légende : 1, Donjon féodal. — 2, Chapelle (?) romane. — 3, Citerne. — 4, Four à poterie (?). — 5, 5^e, Portes gauloises. — 6, Porte féodale. — 7, Communication probable avec la base de l'â-pic.

Le Castellans de Roucaute est situé à la limite de la commune de Puech Redon. L'ensemble de ces constructions présente quatre enceintes :

I. L'enceinte extérieure est un mur celtique en pierre sèche qui fait le tour non seulement de Roucaute, mais encore de la colline

qui lui fait suite (*la Nougardède*). Derrière ce mur s'étend une terrasse où abondent les poteries gauloises et même néolithiques.

II. La deuxième enceinte n'entoure que le rocher de Roucaute. Elle est également en pierre sèche. On y distingue les traces d'une tour défendant une porte qui donne accès sur une deuxième terrasse à poterie gauloise.

III. La troisième enceinte, bien que construite en pierre sèche, présente de distance en distance des parties plus solides reliées par du mortier. Une porte d'époque romane a été pratiquée dans cette enceinte, du côté Sud-est. Dans leur ensemble ces murs remaniés paraissent remonter au moins à l'époque Carolingienne. Contre cette enceinte, à l'intérieur, viennent s'appuyer des cases disposées en couronne, et séparées par des murs rayonnants, comme au château de Belvèzet (1). Elles sont également construites en pierre sèche.

IV. La quatrième et dernière enceinte est véritablement d'époque romane. Elle comporte un double mur solidement bâti, avec chemin de ronde intermédiaire. Une seconde couronne de cases, bâties ou non avec du mortier, vient s'adosser à ce mur roman.

V. Enfin, tout au sommet se dressent le donjon et les constructions principales du château dit *de la Reine Blanche* (2) [de Castille, d'ap. la tradition locale].

(V. fig. 9).

Les rochers qui s'étendent entre la Quiquiéu et Roucaute, dans le voisinage de la ferme de la Nougardède, présentent un à-pic qui a servi de refuge à peu près ininterrompu depuis l'époque néolithique jusqu'au moyen âge. Plusieurs petites grottes et abris ont été ainsi utilisés. En outre, on voit beaucoup de cabanes gauloises taillées dans le roc, comme au Castelveil de Saint-Julien (comm. d'Anduze).

Il convient de remarquer que la très curieuse pierre sculptée anthropomorphe de Bragassargues, signalée par notre excellent ami G. Mingaud, a été trouvée non loin de la Nougardède, au lieu dit Roux (cf. *Bull. Soc. Sc. Nat. Nîmes*, 1906, p. 53; *l'H. Préh.* 1906, p. 243; Musée de Nîmes).

TYPE B et C. II. — Alt. 240 mètres.

Campestre. — La Barrière.

BIBLIOGRAPHIE. — F. Mazauric. *Larzac*, loc. cit., 1906, p. 66; *Recherches*, 1908, p. 8.

(1) J. de St-Venant. *Le Castellans de Belvèzet*, in *Bull. Monumental*, 1905, p. 401 et pl. (XIII^e L.).

(2) Rulman (vers 1595) dit qu'un berger découvrit dans les ruines du château de Roucaute un trésor de pièces anciennes, enfermé dans une urne en bronze, « en forme de casque ». Ces pièces portaient en face un Soleil sous un nuage, et au R/ de grandes armoiries écartelées.

Vestiges de murs de pierre sèche limitant des espaces carrés ou rectangulaires, au Nord du village de Campestre, presque sur le rebord du Causse. Dans les environs, beau dolmen de la Barrière et deux autres moins bien conservés.

TROUVAILLES · Poterie gallo-romaine,

· Belle lame de poignard (0^m21) en bronze, à deux rivets transversaux.

Grande hache néolithique, trouvée dans un champ.

TYPE A. II.

Conqueyrac. — *Puech de Ceyrac.*

Cf. Lieut. Gimon, in *Bull. S. P. F.*, 1907, p. 151, 197, 340.

Enceinte rectangulaire formée de murs de 1^m30 à 1^m50 d'épaisseur, à gros blocs non équarris (quelques-uns atteignant 2 mètres de long.), empruntés sur place aux strates du calcaire valanginien d'un litage assez régulier. Deux larges fossés, en travers du plateau, bordent les petits côtés, à l'un desquels semble se rattacher un mur éboulé de 90 mètres de développement, en forme de fer à cheval, bordant le reste du plateau au Nord-ouest ; il est fait rudimentairement d'un remplissage de terre (au lieu de pierrailles) entre deux parements de pierres.

Poteries grisâtres gauloises ; quelques silex fortement cacholonnés.

Nombreux *tumuli* Hallstattiens entre le Puech de Ceyrac et Saint-Jean-de-Pompignan (V. *infra*. comm. de *Pompignan*).

Pas de traces romaines.

Il a été découvert, à côté de l'enceinte, neuf tombes wisigothiques.

Durfort. Mus.

V. SAUVE.

Montdardier. — 1° *Le Mazel, Bois de Régos.*

BIBLIOGRAPHIE. — Germer Durand, *Dict. v° Régos.* — Em. Dumas, *notes msctes.* — Lombard Dumas, *Monuments mégalithiques du Gard.* — F. Mazauric, *Recherches*, 1909, p. 44.

Enceinte située entre Montdardier et Blandas. Le sommet de la colline est formé d'un amas de blocs énormes, désagrégés par les agents atmosphériques. L'homme a complété cette défense naturelle par un mur d'enceinte. Beau dolmen à l'intérieur de l'enceinte.

Sur la pente Sud-ouest, station néolithique importante : nombreux silex taillés, haches polies ; poteries grossières (F. M.).

La tradition locale rapporte que cette enceinte était habitée par de nombreuses Fées habillées de rouge, *las Enroujados*, qui se montraient particulièrement par les temps d'orage.

TYPE C. V.

2°) *Colline à l'ouest de Régos.*

BIBLIOGRAPHIE. — L. Allègre, *msct. cit.*, p. 65; — F. Mazauric, *Recherches*, 1909, p. 44.

En face le bois de Régos, à l'Ouest de la précédente, vers la route de Blandas. Enceinte demi-circulaire.

TYPE C. II.

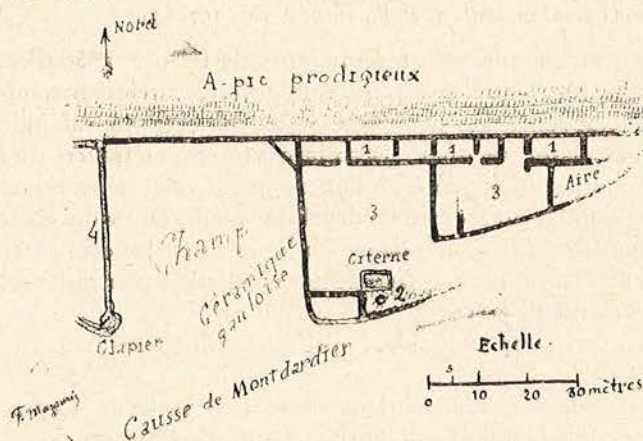


Fig. 11. — Enceinte des Campels (Comm. de Montdardier).

Légende; 1, Cabanes gauloises (murs en moellons grossièrement équarris, sans mortier). — 2, Trou de la Fortune. — 3, Espaces réservés au bétail (?). — 4, Murs grossiers en pierre sèche.

3°) *Les Campels.*

Cf. F. Mazauric, *Larzac*, loc. cit., 1906, p. 66.

I. Sur le bord même du Causse, au centre d'un petit col auquel aboutit un chemin venant d'*Aire Ventouse*: groupe de cabanes gauloises dont quelques-unes intactes. Mur d'enceinte. Citerne importante. Nombreux débris de poterie gauloise. Tradition locale du trésor enfoui. — (V. Fig. 11).

TYPE A. II.

II. Au lieu même des *Campels*, le village abandonné depuis quelques centaines d'années, occupait un emplacement déjà fort ancien. — Vestiges de deux citernes. — Nombreux tumuli aux alentours (l'un d'eux a fourni 2 bracelets de bronze). — Un immense clavier antique porte encore le nom de *Temple de Diane* (?).

TYPE A. II.

Pompignan. — Chapelle Saint-Jean.

BIBLIOGRAPHIE. — F. Hugues. *L'oppidum de Pompignan*. in *Bull. de l'Art Chrétien. Diocèse de Nîmes*, 1900, p. 103; — lieut. Gimon. in *Bull. S. P. F.* 1907, p. 152, 197 (avec plan), 340.

Promontoire barré par une grosse murée primitive, compliquée de murs postérieurs en pierre sèche. Une traînée de pierres, à l'extérieur de ces constructions semble indiquer une deuxième enceinte inférieure.

La colline Saint-Jean forme un à-pic de tous côtés sauf à l'Ouest. La murée d'enceinte primitive forme un arc de cercle et suit les

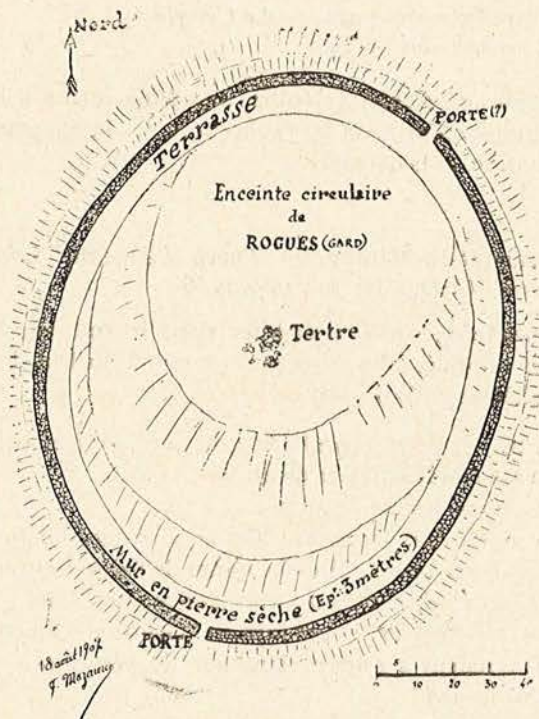


Fig. 12. — Enceinte circulaire de Rogues.

ondulations du terrain. Elle a une largeur de 2^m25 et une hauteur de 4 mètres environ. Quatre portes : deux vers le milieu, les deux autres aux extrémités, protégées par des avancées, s'amorçant sur le front de la muraille et longues de 20 mètres environ.

Au dessus de la première enceinte, à 15 mètres environ de distance, une muraille parallèle entoure le château, avec une seule porte visible au Nord, le tout d'époque bien postérieure, de même qu'un système de murailles situées au-dessous et à l'Ouest.

TYPE C. II.

Rogues.

BIBLIOGRAPHIE. — Marignan, in *Bull. S. P. F.*, 1908, p. 117; 1910, p. 389; F. Mazauric. *Recherches*, 1909, p. 44.

Enceinte à peu près circulaire, formée d'un mur simple (150 mètres, 120 mètres de diamètre), avec deux portes au Sud et au Nord.

Aucun débris important à l'intérieur. Il semble qu'il y ait eu ici refuge temporaire plutôt qu'habitat permanent. (V. *Fig. 10*).

TYPE C. IV (?).

Saint-Hippolyte-du-Fort. — Le Cengle.

Cf. *Supra*. INTRODUCTION. p. 548.

La montagne du *Cengle* (1) offre une plate-forme à la base du rocher. Cette plate-forme et les rochers ont été aménagés et utilisés pour l'habitation et la défense.

TYPE. C. I.

Saint-Laurent-le-Minier. — Puech d'Anjeau, Saint-Michel.

Cf. F. Mazauric. *Larzac.*, loc. cit., 1906, p. 66.

Les cabanes refuges étaient établies dans le roc, sur des corniches presque impraticables, situées au sommet du Puech, près des ruines de la chapelle Saint-Michel.

TROUVAILLES. — Poterie gauloise grossière, noire, à décor peigné; fragments d'amphores et de *dolia*.

• Meules en trachyte volcanique.

• Bronze et fer très commun : scories et jets de fonte,... Le Puech d'Anjeau est à proximité des mines de Saint-Laurent, Montdardier et Caucanas, exploitées très activement dans l'antiquité.

Sépultures au pied de l'oppidum. — Grotte d'Anjeau, voisine (les bergers venaient s'y approvisionner de *pierres du foie* : hachettes néolithiques).

TYPE C. I.

Saint-Nazaire-de-Gardies. — 1°) Puech-Long.

Cf. F. Mazauric. *Recherches*, 1910, p. 8.

Petite enceinte gauloise, rectangulaire, sur la colline.

Débris très rares d'industrie et d'habitation.

TYPE B, peu développé. — Altitude 197 mètres.

(1) F. MISTRAL. *Trésor...* v° *cengle* (b. lat. *cingulum*, ceinture, enceinte d'un donjon féodal; rom. *Single*), s. m., chemin de ronde, corniche d'une falaise.

2°) *Bétargues*. — Petite enceinte rectangulaire gauloise, utilisée sans doute au moyen âge. Peu de débris antiques.

TYPE B, peu développé. — Altitude 160 mètres.

Sauve. — *Mus*, « Ville de Mus ».

BIBLIOGRAPHIE. — Astruc, *Mém. Hist. Nat. Lang.*, p. 207 — Ménard, *Hist. de Nîmes*, I, n. VII, p. 38. — Abbé de Sauvages, *Dict. Languedocien-français*, v° *Mus*. — Dr Viguiér, *Notice sur la ville d'Anduze et ses environs* (1823), p. 197. — Em. Dumas, *Statistique géologique du Gard*, II, p. 195. — E. Brun, *La ville de Mus*, in. *Mém. Acad. Gard*, 1868-69, p. 303; in. *P. Vox*, d° 1868-69, p. 92. — A. Jeanjean, *L'Homme et les Animaux des Cavernes des Basses-Cévennes*, in. *Mém. Acad. Gard*, 1869-70, p. 192. — G. Féminier, *La ville de Mus*, *Mém. Sté Litt. et Scientif. d'Alais*, 1885, p. 77 (avec carte et planches). — lieut. Gimon, *Etude sur la Préhistoire dans quelques vallées des Basses-Cévennes*, in *Bull. Sté Etudes Sc. nat. Nîmes*, 1905, p. 133.

Oppidum très important, près du confluent du Crespenon et du Vidourle, sur un plateau dominant par des à-pics la vallée du Crespenon, à l'Ouest de la ferme de la Selve et du ruisseau de Valsauve. La défense naturelle du Sud-ouest et de l'Ouest est complétée par un grand mur au Nord-est. Le chemin d'accès arrive par le Sud-est.

On distingue deux emplacements bien caractérisés : le camp retranché proprement dit ; et les ruines gallo-romaines. Les murs de défense sont formés de blocs de rochers bruts, parfois énormes. Ils ne présentent ni courtines, ni tours. Leur largeur atteint 3 mètres à 3^m50, avec une hauteur généralement égale. Ils enserrant l'extrémité du plateau et se terminent à l'à-pic rocheux.

Dans l'enceinte, envahie par le bois, ruines de substructions romaines, le grand appareil : restes d'un canal, tantôt en petit appareil régulier, tantôt utilisant les fissures du rocher, tantôt creusé dans le roc, qui amène les eaux de la fontaine du *Saltre*, à 8 km. au Nord de l'oppidum (ce canal suit toutes les sinuosités du terrain et traversait le ruisseau de Garonne sur un aqueduc).

A l'intérieur de l'enceinte, le sol formé par les assises du jurassique présente un calcaire désagrégé, semblable aux rochers ruiniformes de Paolive (Ardèche) et de Montpellier-le-Vieux. C'est dans ces excavations naturelles, entre les blocs, qu'on trouve le plus grand nombre d'objets gaulois ou gallo-romains. D'autre part, les ruines, en glissant le long de la petite vallée au Nord-ouest, l'ont peu à peu comblée. Il y a là des restes d'habitations gallo-romaines, qui ont donné des débris importants, notamment de la poterie arétine (1).

(1) On a fait remarquer plus haut qu'elle est absente de Nages, peu abondante à *Marbacum*.

L'habitat a été continu depuis le Néolithique jusqu'à l'époque des Invasions barbares. Des grottes, dans la vallée du Crespenon, notamment celle des *Esplèches* sur la rive droite, ont livré des sépultures néolithiques.

TRouvailles. — Haches polies, silex taillés.

• Poterie néolithique; poterie gauloise, grossière et fine; *tegulae*; poterie arétine, avec nombreuses marques de potiers (Cf. Féminier, op. cit.); fusaïoles, pesons....

• Vase en verre très fin et limpide (petite coupe à pied en verre bleu foncé, émaillé de blanc à l'intérieur; gobelets, fioles,... en verre incolore, bleu, jaune ou vert).

• *Bronze* : spatule, agrafe (avec traces d'argenteure), fibules (une à queue retroussée et baguée sur l'arc, ressort à double spirale (1), cpr. *Le Mardieel*, comm. de S^t Bonnet, Tène II, époque marnienne); anneaux en bronze, bagues, cuiller à tige effilée.

• *Fer* : Stylets, couteau en fer, à dos rabattu en ailettes, clefs à pène dormant.

• *Monnaies* (Cf. Féminier, op. cit.) : Monnaies d'argent de *Corinthe*, à la tête casquée de Minerve et au paon, R/ Pégase courant.

Petit bronze *massaliète* au taureau cornupète, avec ΜΑΣΣΑ.

Deux deniers en argent : tête de Pallas, R/ Dioscures (un avec
OPILIP
ROMA III^e s. av. n. ère).

Série importante de monnaies romaines, allant jusqu'à l'empereur Arcadius (IV^e, V^e s. de n. ère).

TYPE B. — Altitude 290 mètres environ.

M. le D^r MARIGNAN. — Je ferai observer que les Néolithiques avaient des murs de clôture, mais n'avaient pas de remparts. Les stations sont souvent dans les bas-fonds, auprès des sources, sur le bord de rivières. Ce n'étaient donc pas des forteresses.

D'autre part, les stations rencontrées sur les points culminants n'ont pas non plus de remparts. Le besoin de bâtir un rempart ne s'est fait sentir que, lorsque à la fin de l'âge de bronze, la lutte pour la vie est devenue plus vive, et qu'il a fallu se défendre contre les nouveaux venus.



(1) V. Morin, J., *Archéologie de la Gaule*, pl. XLV, G., mais plus allongée.